



UNIVERSITÉ DE NANTES

**DÉLIBÉRATION N°2017-10-06-4
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 6 octobre 2017

POINT 4 : APPROBATION DU VOLET SPECIFIQUE DU CONTRAT DE SITE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;
- VU** l'avis du Conseil Académique du 29 septembre 2017 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 28 voix pour et 6 abstentions, le volet spécifique du contrat du contrat de site tel qu'annexé.

À Nantes, le 6 octobre 2017

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX



VOLET SPECIFIQUE
UNIVERSITE DE NANTES
2017-2021

Trajectoire 2017-2021

- **Orientations et engagements**
- **Récapitulatif des jalons**

Indicateurs de performance

Annexe financière

Annexe formation et recherche

Trajectoire 2017-2021 Orientations et engagements

Préambule

I- Construire la nouvelle Université de Nantes attractive et portant une vision d'avenir

1.1 Créer un nouveau modèle d'université en accélérant et concrétisant le rapprochement de l'Université de Nantes avec le CHU et en refondant les liens université-école avec les autres écoles de la métropole, notamment de tutelle MESR

1.2 Accentuer la politique d'ouverture de l'université au profit du tissu socio-économique, associatif et culturel

1.3 Mettre en œuvre les projets immobiliers avec un suivi auprès des personnels et usagers

1.4 Contribuer à la mise en place de la ComUE Université Bretagne Loire, respectueuse des établissements

II- Assurer au sein de la nouvelle université le continuum Recherche-Formation-Innovation-International en phase avec son ambition

2.1 Continuer à assumer le rôle moteur de l'université dans le continuum Recherche-Formation-Innovation-International

2.2 S'engager dans la transition pédagogique positive

2.3 Promouvoir une orientation prescriptive et incitative

2.4 Développer l'entrepreneuriat étudiant : Pépite, statut de l'étudiant-entrepreneur, Créactiv'

III- Mettre en œuvre au sein de la nouvelle université une gouvernance et un pilotage adaptés

3.1 Renforcer le travail en concertation entre la présidence et les composantes à tous les niveaux

3.2 Faire de la démarche qualité une priorité d'établissement

3.3 Soutenir l'engagement étudiant

3.4 Contribuer par la gestion des ressources humaines à former une communauté des personnels solidaire et engagée

3.5 Préparer l'adaptation bâtiminaire (en cours d'examen par le département de gestion immobilière)

3.6 Développer les systèmes d'information nécessaires au pilotage et le numérique en prévoyant les possibilités de mutualisation avec des partenaires du site

Préambule

L'Université de Nantes (UN) est identifiée aujourd'hui comme un acteur majeur du développement, de l'innovation et de l'équilibre social des territoires métropolitain et régional. Avec 39 800 étudiants inscrits en 2016-2017, l'Université concentre 53% des effectifs étudiants universitaires régionaux et 70% des étudiants nantais. Son attractivité internationale est confirmée par les 3 600 étudiants étrangers qu'elle accueille chaque année. Son implication dans la formation tout au long de la vie ne se dément pas avec près de 8 500 salariés pris en charge.

Pour mener à bien ses différentes missions, l'UN s'appuie sur 3 731 personnels (2 141 enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et 1 590 personnels BIATSS). A ces effectifs s'ajoutent les 500 personnels des organismes de recherche (240 chercheurs et 260 BIATSS).

Présente sur les villes de Nantes, Saint-Nazaire, et La Roche-Sur-Yon, l'Université de Nantes comprend 15 UFR, 3 IUT, une école d'ingénieurs, l'ESPE de l'Académie de Nantes et un Observatoire des Sciences de l'Univers.

A l'échelle de l'inter-région Ouest, l'Université de Nantes a été particulièrement impliquée et active dans la construction de l'Université Bretagne Loire.

Au plan régional, l'UN est très investie dans la structuration des différentes filières d'innovation et des démarches Recherche-Formation-Innovation (RFI) promues par le Conseil Régional ainsi que dans la collaboration avec ses partenaires socio-économiques.

Véritable acteur culturel, sportif et associatif, l'établissement contribue également à dynamiser son territoire en enrichissant le débat public. Il confirme chaque jour sa place dans la Cité, d'autant plus qu'1 habitant de l'agglomération sur 12 travaille ou étudie au sein de l'établissement.

L'une des caractéristiques de l'Université de Nantes réside dans sa dynamique actuelle de développement. L'activité de l'UN est en constante augmentation depuis ces dernières années. Ceci concerne aussi bien la formation que la recherche.

Au niveau de la formation, l'UN enregistre une progression significative de ses effectifs étudiants : +11% sur les quatre dernières années. Cette dynamique démographique considérable devrait se poursuivre sur les prochaines années. La Région des Pays de la Loire table en effet sur des évolutions démographiques importantes, se traduisant par +19% d'étudiants en plus pour l'UN d'ici 2025. Il est évident que cette évolution pèse et pèsera sur l'équilibre financier de l'établissement ; celui-ci a bénéficié fin 2016 de l'attribution d'une dotation fléchée sur l'augmentation démographique.

Le même constat de dynamisme est observé dans le domaine de la recherche. Au cours de ces quatre années, la recherche a connu une croissance remarquable à la fois pour le montant des contrats gérés par l'établissement, celui des publications scientifiques, la part de publication dans les publications internationales et les citations reçues à 2 ans, progrès se traduisant par l'entrée de l'établissement dans le classement international du *Times Higher Education*. Sur la même période, les surfaces dédiées à la recherche ont progressé de 57% et l'Université de Nantes a poursuivi la structuration de ses unités de recherche dont le nombre a été réduit.

Le dynamisme de l'établissement et les réalisations actuelles ont été rendus possibles par les efforts portés et des mesures déployées depuis le début du quinquennal 2012-2016 : en quelques années, l'Université de Nantes a assaini en profondeur sa situation financière. Dans un système très contraint, ce redressement, a été rendu possible par une forte professionnalisation de l'administration et par un management efficace et porteur d'une vision partagée. Ceci a permis l'alignement stratégique entre les orientations politiques et le pilotage administratif.

La situation actuelle a également été rendue possible par la construction d'un dialogue de gestion à travers l'ensemble de l'établissement (regroupement des composantes en pôles, mise en place de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens). Ce dialogue a permis d'amener toutes les disciplines et toutes les échelles de l'université (composantes, départements de formation, unités de recherche, services) à se projeter, par étapes, dans une stratégie lucide et solidaire, de pilotage et de recherche de ressources. La gouvernance s'est renouvelée et a été portée par un réel débat démocratique interne, en toute transparence. Ce dynamisme à la fois au niveau de l'attractivité des étudiants et de la recherche est une chance pour l'Université de Nantes et son territoire, mais peut constituer aussi une menace à son équilibre budgétaire, lorsqu'il n'existe pas de mécanisme d'indexation sur l'évolution des activités.

L'Université de Nantes s'engage à conduire la mise en œuvre du contrat quinquennal 2017-2021 à travers les trois axes stratégiques suivants :

I- Construire la nouvelle Université de Nantes attractive et portant une vision d'avenir

- II- Assurer au sein de la nouvelle université le continuum Recherche-Formation-Innovation-International en phase avec son ambition
- III- Mettre en œuvre au sein de la nouvelle université une gouvernance et un pilotage adaptés.

I- Construire la nouvelle Université de Nantes attractive et portant une vision d'avenir

1.1 Créer un nouveau modèle d'université en accélérant et concrétisant le rapprochement de l'Université de Nantes avec le CHU et en refondant les liens université-école avec les autres écoles de la métropole, notamment de tutelle MESR

L'organisation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en France souffre de cloisonnements issus de l'histoire : sept ministères de tutelle, des politiques publiques et des réformes manquant parfois de cohérence, une trichotomie structurelle entre universités, grandes écoles et organismes nationaux de recherche. En outre, la maturité des liens entre les universités et les CHU s'avère souvent protéiforme d'un site à l'autre.

Le modèle universitaire nécessite aujourd'hui un nouveau souffle, à la fois pour des raisons de visibilité internationale, de pertinence et de puissance de la recherche, mais aussi sur le plan social. Il doit clairement progresser sur les questions centrales que constituent l'accessibilité, la réussite des étudiants, l'égalité des chances et la promotion sociale.

Forts de ce constat, les acteurs de la métropole nantaise ont décidé de réorganiser le site et de coordonner leurs actions pour dessiner les contours d'un nouveau modèle universitaire. Il s'agit, d'ici à 2019, d'être en mesure de créer à Nantes, une nouvelle université regroupant toutes les forces de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche métropolitain au sein de quatre grands pôles (humanités, sciences et technologie, droit économie gestion, santé).

Les principes fondateurs de ce projet d'une nouvelle université à Nantes ont été élaborés dans le cadre de l'appel à projet I-SITE NEXT co-porté par l'université, l'École Centrale de Nantes, le CHU et l'Inserm. Certains d'entre eux s'imposent comme une évidence : décroisement, solidarité, simplification, subsidiarité, agilité, lisibilité, connexion aux ambitions du territoire.

Cette nouvelle université se construira progressivement et s'inscrira dans la dynamique déjà amorcée du renforcement des pôles au sein de l'établissement. Conformément aux préconisations du HCERES, il s'agira dans un premier temps, dès 2017, de préparer la délégation de nouvelles compétences au niveau polaire, notamment en matière de gestion des ressources humaines.

Les référents de pôle, les directeurs de composante, les directeurs d'unité de recherche, les partenaires sociaux, les élus du personnel et des étudiants, ainsi que l'ensemble des personnels seront très étroitement associés à cette construction. L'échange et la transparence seront des principes qui prévaudront pour mener à bien cette démarche dans les trois prochaines années.

La concrétisation de cette ambition permettra de travailler en plus grande synergie et de renforcer considérablement la lisibilité internationale et l'attractivité du territoire.

Jalon 11 Bilan d'étape de la mise en place de la nouvelle université avec l'École centrale de Nantes et les autres partenaires de la métropole

1.2 Accentuer la politique d'ouverture de l'université au profit du tissu socio-économique, associatif et culturel

L'établissement approfondira ses modalités d'échanges et de collaboration avec ses partenaires socio-économiques.

Il améliorera le dialogue avec ses partenaires (collectivités, CROUS, transports en commun de l'agglomération nantaise ...) pour permettre de meilleures conditions de transport et de logement pour les étudiants. Il entreprendra la création d'un multipass Campus Nantes.

Dans le domaine de la culture, l'UN poursuivra sa promotion à travers des ateliers, des master class, des dispositifs impromptus dans les espaces de cours et d'une résidence artistique de longue durée, ainsi que par des conventions avec des acteurs culturels du territoire. La valorisation de la politique culturelle, notamment à l'international, passera par la publication d'articles scientifiques, l'organisation de colloques internationaux, la réalisation d'un webdoc...

1.3 Mettre en œuvre les projets immobiliers avec un suivi auprès des personnels et usagers

Seront mis en œuvre les projets immobiliers négociés et lancés au cours du mandat précédent avec suivi auprès des personnels et usagers : opérations du Contrat de Plan État Région situées sur Nantes, St Nazaire et La Roche sur Yon ; Nouveau Tertre ; Quartier de la Création ; Quartier Hospitalo-universitaire ; Site unique de Saint-Nazaire ; Nouveau plan directeur pour le campus de la Lombarderie ; Diagnostic complet du site de Polytech ; Nouvelles BU de l'Erdre.

L'audit de pré-dévolution du patrimoine, conduit en février 2017 par l'IGAENR, a fait valoir l'éligibilité de l'Université de Nantes à la dévolution du patrimoine début 2018, moyennant la consolidation d'un Plan Pluri-annuel d'Investissement (PPI). Le rapport rappelle par ailleurs que la situation financière de l'établissement reste fragile et ne permettra pas de dégager des marges suffisantes pour financer les dépenses au titre du Gros Entretien Renouvellement (GER).

Jalon 15 Conditions de la dévolution du patrimoine

Indicateur Commun IC 10 – Développement des ressources propres hors subventions pour charges de service public

Indicateur Commun IC 11 – Pilotage financier

Indicateur Commun IC 13 – Taux d'occupation des locaux

Indicateur Commun IC 14 – Evolution des surfaces immobilières

1.4 Contribuer à la mise en place de la ComUE Université Bretagne Loire, respectueuse des établissements

L'université poursuivra son implication forte dans la construction du projet de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) Université Bretagne Loire.

Jalon 10 Bilan d'étape de l'engagement dans la ComUE UBL

II- Assurer au sein de la nouvelle université le continuum Recherche-Formation-Innovation-International en phase avec son ambition

2.1 Continuer à assumer le rôle moteur de l'université dans le continuum Recherche-Formation-Innovation-International

Le continuum Recherche-Formation-Innovation-International sera assuré par la combinaison des actions suivantes :

- affirmer un soutien fort à la recherche en mettant en œuvre notamment un partenariat équilibré entre les cotutelles des UMR et en assurant un accueil des chercheurs de très haut niveau international.

Jalon 7 Bilan du partenariat avec les cotutelles des UMR

Jalon 8 Bilan de l'accueil des chercheurs de très haut niveau international

- Accompagner la structuration et le développement des pôles thématiques de formation-recherche-innovation dans une double logique de déconcentration et de subsidiarité, comme le recommande le HCERES concernant la simplification de la gouvernance.

- Créer une plate-forme interdisciplinaire pour l'ingénierie des formations et des projets de recherche interdisciplinaires de l'établissement, qui participe à la l'échelle internationale à la prise en compte des enjeux globaux.

Jalon 5 Point sur le déploiement de la plate-forme interdisciplinaire pour l'ingénierie des formations et des projets de recherche interdisciplinaires de l'établissement

- Porter une offre de formation 2017-2021 diversifiée, lisible, soutenable, interdisciplinaire, internationale en continuum formation initiale-Formation Tout au Long de la Vie, en appui sur la recherche et propice à l'insertion dans la société.

Il s'agira, en particulier, de :

- développer la mobilité virtuelle par l'utilisation du numérique.

- Soutenir la mise en place des enseignements réalisés en anglais, notamment en master, et mettre en place une journée parlée anglais dans tout l'établissement.

- Proposer une offre d'unités d'enseignement en langues permettant de ne pas se limiter à l'anglais.

- Amplifier la valorisation, et le transfert des compétences et du savoir-faire en étant leader sur l'innovation.

Jalon 9 Nouveau dispositif Start-up post-doc visant à accompagner pendant 12 mois un doctorat en fin de thèse dans sa création de start-up

- Porter la diffusion de la culture scientifique et technique.

Indicateur Commun IC 1 – Taux de réussite en licence en trois ans

Indicateur Commun IC 2 – Taux de réussite en licence en quatre ans

Indicateur Commun IC 3 – Réussite en Master en 2 ans

Indicateur Commun IC 4 - Réussite en doctorat

Indicateur Commun C 5 – Insertion professionnelle

Indicateur Commun IC 7 – Développement de la formation continue

Indicateur Commun IC 8 – Variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD

Indicateur Spécifique IS 1 – Part des entrants dans l'établissement parmi les étudiants inscrits pour la première fois en M1-M2-Doctorat

Indicateur Spécifique IS 2 – Activités internationales

Indicateur Spécifique IS 5 – Nombre d'articles scientifiques publiés par les enseignants-chercheurs de l'établissement

2.2 S'engager dans la transition pédagogique positive

Plusieurs actions concourent à cet objectif :

- faire évoluer le service universitaire de pédagogie vers un centre de transition pédagogique.
- Valoriser l'engagement des enseignants (E) et enseignants-chercheurs (EC).
- Accompagner le montage de projets.
- Former systématiquement les E et EC entrant à l'université et organiser une semaine de la pédagogie destinée à la formation intensive d'E et EC.
- Publier un appel à projets annuel en pédagogie et formations hybrides.
- Inciter le fonctionnement en équipes pédagogiques.
- Systématiser les conseils de perfectionnement et l'évaluation des enseignements.
- Organiser une semaine de la pédagogie destinée à la formation intensive d'E et EC.

Jalon 1 Bilan des actions du service universitaire de pédagogie dans le cadre de la transformation pédagogique

Jalon 2 Bilan d'étape de la systématisation des conseils de perfectionnement et de l'évaluation des enseignements

Jalon 3 Bilan des appels à projets annuel en pédagogie et formations hybrides

Indicateur Commun IC 6 – Evaluation des formations et des enseignements

2.3 Promouvoir une orientation prescriptive et incitative

Dans cet objectif, l'établissement prévoit une application informatique ad hoc avec test de positionnement puis orientation et parcours personnalisés ainsi qu'une première année de licence propédeutique et généraliste.

Jalon 4 Point d'étape sur l'orientation prescriptive et incitative des étudiants

2.4 Développer l'entrepreneuriat étudiant : Pépite, statut de l'étudiant-entrepreneur, Créactiv'

L'UN poursuivra la sensibilisation et la formation à la création d'entreprise (dispositif CREATIV) et l'accompagnement volontariste de la mise en place du statut d'étudiant entrepreneur.

III- Mettre en œuvre au sein de la nouvelle université une gouvernance et un pilotage adaptés

3.1 Renforcer le travail en concertation entre la présidence et les composantes à tous les niveaux

Deux actions seront menées à ce titre :

- formaliser, dans le cadre d'un dialogue avec les composantes/pôles, des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens dans un nouveau format pour le quinquennal 2017-2021,
- renforcer la complémentarité entre services centraux et services de proximité.

3.2 Faire de la démarche qualité une priorité d'établissement

Les domaines de la gestion des déchets et des enjeux énergie-fluides-usages feront l'objet d'une attention particulière dans la période du contrat.

3.3 Soutenir l'engagement étudiant

Ce soutien se traduira par les actions suivantes :

- valoriser le supplément au diplôme en y insérant l'engagement institutionnel et associatif des étudiants,
- favoriser l'emploi des étudiants à l'université (développement du tutorat notamment),
- reconnaître le statut des étudiants salariés,
- encourager les années de césure en mettant en place un accompagnement plus personnalisé,
- soutenir les associations étudiantes,
- favoriser l'accès aux soins de santé, à la culture et au sport pour les étudiants.

3.4 Contribuer par la gestion des ressources humaines à former une communauté des personnels solidaire et engagée

Plusieurs actions seront menées dans cet objectif :

- soulager les personnels enseignants, enseignants-chercheurs et administratifs, techniques et bibliothécaires, dans leur travail quotidien : assouplir les procédures, fluidifier les échanges, anticiper la mise en place de nouveaux outils, assurer un suivi usager. Sera mise en place notamment une cellule mobile et transversale d'aide à la gestion des contrats au profit des Unités de Recherche en vue d'amplifier la simplification des démarches administratives.
- Poursuivre la lutte contre la précarité en sécurisant les carrières des personnels.
- Promouvoir le bien-être au travail en respectant notamment l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle ainsi qu'en favorisant le lien social par le sport et la culture.
- Renforcer l'accompagnement des parcours professionnels.
- Poursuivre la mise en place du schéma directeur pluriannuel Handicap : accessibilité physique, objectif de 6 % des effectifs en 2020, action de sensibilisation de tous, accueil des étudiants en situation de handicap.
- Promouvoir l'égalité femmes/hommes.
- Progresser dans la prévention des risques professionnels.

Jalon 12 Point d'étape sur les actions mises en œuvre en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations

Jalon 13 Point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre des orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels

Indicateur Commun IC 9 – Endorecrutement des enseignants – chercheurs : bilan et prévision

Indicateur Spécifique IS 3 - Accès des personnels EC-E de l'Université de Nantes à la formation professionnelle tout au long de vie

Indicateur Spécifique IS 4 – Accès des personnels BIATSS de l'Université de Nantes à la formation professionnelle tout au long de vie

3.5 Préparer l'adaptation bâtiminaire

Il s'agit à la fois :

- d'anticiper les nouveaux usages en lien avec la croissance démographique et la transition pédagogique,
- et d'associer plus encore les personnels et les étudiants, usagers et acteurs, à l'évolution de la dynamique patrimoniale.

3.6 Développer les systèmes d'information nécessaires au pilotage et le numérique en prévoyant les possibilités de mutualisation avec des partenaires du site

Le projet et l'ambition numérique de l'établissement repose sur le schéma directeur numérique dont la mise en opération a débuté dans le courant de l'année 2015. L'établissement poursuivra le suivi exigeant de sa mise en œuvre. Il portera également son attention à faire évoluer la feuille de route pour y intégrer les nouvelles problématiques (comme par exemple l'évolution des aménagements des espaces physiques d'apprentissage et de recherche) – et surtout – prendre en compte et prendre activement part au nouveau contexte de collaboration et de construction de la Comue Université Bretagne Loire (UBL).

Sur le champ de la transformation pédagogique et numérique, un dispositif d'appel à projets MOOC et innovation pédagogique a été créé et est piloté que la commission de la formation et de la vie universitaire

(CFVU). L'Université de Nantes entend mieux articuler son offre de formation à distance et sa démarche d'édition de MOOC sur une approche Formation tout au long de la vie (FTLV). Sur le domaine de l'accompagnement et de la formation des enseignants, l'établissement souscrit au projet de la Comue UBL. L'établissement favorisera l'enseignement à distance avec des partenaires privilégiés, notamment en Afrique, au service de la francophonie.

Concernant les systèmes d'information, l'université accentuera sa démarche de contribution aux efforts de développement des outils des communautés Cocktail et AMUE. Elle s'est portée candidate pour co-développer le futur nouvel outil de scolarité « PC-scol SICLES » sous l'égide de l'AMUE. Les besoins prioritaires principalement identifiés concernent la sphère recherche et les outils d'aide à la décision.

Jalon 6 Bilan de l'enseignement à distance (avec des partenaires privilégiés) dans le cadre de la promotion de la francophonie

Jalon 14 Développement des systèmes d'information et d'actions numériques en envisageant les possibilités de mutualisation avec des partenaires du site

Indicateur Commun IC 12 – Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers

PROJET

Récapitulatif des jalons du suivi de la trajectoire de l'Université de Nantes

| Opérations | Année d'observation des réalisations | | | | |
|---|--------------------------------------|------|------|------|------|
| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| FORMATION ET VIE ETUDIANTE : | | | | | |
| 1 Bilan des actions du service universitaire de pédagogie dans le cadre de la transformation pédagogique | | | | | |
| 2 Bilan d'étape de la systématisation des conseils de perfectionnement et de l'évaluation des enseignements | | | | | |
| 3 Bilan des appels à projets annuel en pédagogie et formations hybrides | | | | | |
| 4 Point d'étape sur l'orientation prescriptive et incitative des étudiants | | | | | |
| 5 Point sur le déploiement de la plate-forme interdisciplinaire pour l'ingénierie des formations et des projets de recherche interdisciplinaires de l'établissement | | | | | |
| 6 Bilan de l'enseignement à distance (avec des partenaires privilégiés) dans le cadre de la promotion de la francophonie | | | | | |
| RECHERCHE : | | | | | |
| 7 Bilan du partenariat avec les cotutelles des UMR | | | | | |
| 8 Bilan de l'accueil des chercheurs de très haut niveau international | | | | | |
| 9 Nouveau dispositif Start-up post-doc visant à accompagner pendant 12 mois un doctorat en fin de thèse dans sa création de start-up | | | | | |
| GOUVERNANCE -PILOTAGE : | | | | | |
| 10 Bilan d'étape de l'engagement dans la ComUE UBL | | | | | |
| 11 Bilan d'étape de la mise en place de la nouvelle université avec l'Ecole centrale de Nantes et les autres partenaires de la métropole | | | | | |
| 12 Point d'étape sur les actions mises en œuvre en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations | | | | | |
| 13 Point d'étape sur les actions mises en œuvre dans le cadre des orientations stratégiques ministérielles en matière de prévention des risques professionnels | | | | | |
| 14 Développement des systèmes d'information et d'actions numériques en envisageant les possibilités de mutualisation avec des partenaires du site | | | | | |
| 15 Condition de la dévolution du patrimoine | | | | | |

INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE DE L'UNIVERSITE DE NANTES

FORMATION ET DE RECHERCHE

IC 1 - Taux de réussite en licence en trois ans

IC 2 - Taux de réussite en licence en quatre ans

IC 3 - Réussite en Master en 2 ans

IC 4 - Réussite en doctorat

IC 5- Insertion professionnelle

IC 6 - Evaluation des formations et des enseignements

IC 7 - Développement de la formation continue

IC 8 - Variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD

PILOTAGE

IC 9 - Endorecrutement des enseignants - chercheurs : bilan et prévision

IC 10 - Développement des ressources propres hors subventions pour charges de service public

IC 11 - Pilotage financier

IC 12 - Pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers

IC 13 - Taux d'occupation des locaux

IC 14 - Evolution des surfaces immobilières

INDICATEURS SPECIFIQUES

IS 1 - Part des entrants dans l'établissement parmi les étudiants inscrits pour la première fois en M1-M2-Doctorat

IS 2 - Activités internationales

IS 3 - Accès des personnels EC-E de l'Université de Nantes à la formation professionnelle tout au long de vie

IS 4 - Accès des personnels BIATSS de l'Université de Nantes à la formation professionnelle tout au long de vie

IS 5 -Nombre d'articles scientifiques publiés par les enseignants-chercheurs de l'établissement

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

| | | |
|------|--|----------------------|
| IC 1 | TAUX DE RÉUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS | Université de Nantes |
|------|--|----------------------|

| | |
|--|--|
| Action | Améliorer la réussite des étudiants |
| Objectif | Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en L |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|-------------------------------|
| Unité de mesure | % |
| Date de la mesure | Cohorte 2012 diplômée en 2015 |
| Champ de la mesure | Étudiants inscrits en 2012 |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nature précise des données de base | Le champ des indicateurs est constitué des nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur public inscrits pour la première fois en première année du cursus Licence en 2012. En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année. Le cursus Licence inclut la Licence LMD et la Licence Professionnelle en troisième année et, pour les années plus anciennes, le DEUG, le DEUG IUP, et les anciennes licences. Les DEUST ne sont pas inclus. Cf. « mode de calcul ». Sont exclues Paris-Dauphine et l'INALCO |
| Source : | MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE) |
| Mode de calcul | La réussite est appréhendée au travers de trois méthodes de calcul : - Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1 ^{ère} année - Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3 ^{ème} année, rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année de licence ou en licence professionnelle. - Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, se sont réinscrits dans l'établissement les deux années suivantes ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année (voir précisions ci-dessous) |
| Service responsable de l'indicateur | MESR, DGESIP-DGRI, SIES |

Données issues du Ministère

| | Périodes | Méthode 1 | Méthode 2 | Méthode 3 | <i>Ecart taux observé - taux attendu (M3)</i> |
|--|--|-----------|-----------|-------------|---|
| Taux de réussite constaté en % (établissement) | Diplômés 2014 (cohorte 2011) pour mémoire Situation UN | 32,5 % | 88,6 % | 47,8 % | 1,7 |
| | Diplômés 2015 (cohorte 2012) Situation UN | 29,5 % | 89,3 % | 42,9 % | -3,5 |
| | Moyenne nationale (cohorte 2012) | 27,5 % | 87,7 % | 42,2 % | 0,0 |
| | Cible 2021 (méthode 3 uniquement) | | | 44 % | |

Commentaires de l'établissement : Comparaison des taux de réussite en Licence en 3 ans entre le Ministère et l'Université de Nantes

| Taux de réussite en % | Taux de réussite en 3 ans – Méthode 2 | | | Taux de réussite en 3 ans - Méthode 3 | | |
|-----------------------|---------------------------------------|--------------------------------|------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| | Université de Nantes | Données provenant du Ministère | Différence en pts de % | Université de Nantes | Données provenant du Ministère | Différence en pts de % |
| Cohorte 2011 | 85,2% | 88,6% | -3,4 pts | 48,6% | 47,8% | +1,2 pts |
| Cohorte 2012 | 84,7% | 89,3% | -4,6 pts | 43,0% | 42,9% | +0,1 pts |

Leviers d'action :

Afin d'améliorer les taux de réussite des étudiants en licence, l'Université de Nantes s'appuiera notamment sur un renforcement de son dispositif bac -3 / bac +3. Plus précisément, l'Université poursuivra ses actions d'information à destination des lycéens en amont de leur inscription en vue de mieux accompagner les choix d'orientation (étudiants ambassadeurs, JPO, université à l'essai, partenariats institutionnels tels que le réseau des COP, dispositif Bric...).

L'Université poursuivra également l'accompagnement des étudiants de L1 dans leur parcours de formation et en particulier dans le cadre de la réorientation du 2ème semestre et ce, afin de les aider à construire leurs projets d'études et professionnel. De plus, dans le cadre de ces réorientations, des dispositifs spécifiques sont à l'étude pour permettre aux étudiants en réorientation de valider les crédits du 1er semestre autrement qu'en session de rattrapage (portabilité des ECTS).

Enfin, dans le cadre de l'offre de formation 2017-2021, l'Université de Nantes met en place une spécialisation progressive pour toutes ses 1ères années de licence. L'un des effets positifs attendus de cette évolution est de faciliter la poursuite d'études des étudiants qui s'inscrivent en licence en leur permettant de se spécialiser progressivement et non plus de proposer uniquement une réorientation souvent vécue comme un échec.

Précisions apportées par le SIES (mars 2011)

Définition des indicateurs de réussite

Les indicateurs sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants.

La réussite est appréhendée au travers de trois méthodes de calcul décrites ci-dessous.

Pour un établissement :

Taux de réussite de la méthode 1 :

La méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en L1.

Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrit en L1 dans l'établissement l'année $n / n+1$.

Réussite en 3 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu la Licence à la session $n+3$ (ou $n+2$) quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.

Taux de réussite de la méthode 2 :

La méthode 2 tient uniquement compte des résultats en troisième année.

Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits en L3 ou en LP dans l'établissement l'année $n+2 / n+3$ (quel que soit l'établissement d'inscription en première année).

Réussite en 3 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu le diplôme à la fin de l'année.

Taux de réussite de la méthode 3 :

La méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, se sont réinscrits dans l'établissement les deux années suivantes ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année.

Base (dénominateur) : étudiants du champ qui se sont inscrits 3 années de suite dans l'établissement (successivement en $n / n+1$, $n+1 / n+2$, $n+2 / n+3$) ou qui se sont inscrits dans l'établissement deux années (en $n / n+1$ et $n+1 / n+2$) et sont sortis du système universitaire l'année $n+2 / n+3$.

Sont également inclus les étudiants inscrits dans l'établissement en $n / n+1$ et $n+1 / n+2$ qui ont obtenu la Licence à la session $n+2$ (quelle que soit leur situation en $n+2 / n+3$).

Réussite en 3 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant réussi la Licence à la fin de la deuxième ou de la troisième année (en $n+2$ ou $n+3$).

Au niveau national :

Pour chaque méthode, l'agrégation au niveau national comporte deux lignes :

Ligne « Inscriptions principales » : elle correspond à la somme des lignes par établissement. Sur cette ligne, un étudiant est compté autant de fois qu'il a pris d'inscriptions dans des établissements différents et pour la réussite, autant de fois qu'il a obtenu son diplôme dans un établissement.

Ligne « Etudiants » : sur cette ligne, un étudiant est compté une seule fois dans l'effectif. Il est compté dans la réussite dès l'instant qu'il a obtenu son diplôme dans un établissement dans les conditions définies par la méthode (y compris s'il est en échec dans un autre établissement).

Valeur ajoutée

Chaque université possède sa propre population étudiante, qui diffère par ses caractéristiques sociales et le parcours antérieur : série du baccalauréat, âge au moment de son obtention, ancienneté de son obtention. Or, les études sur la réussite à l'université montrent que la réussite varie fortement selon ces caractéristiques.

Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories, définies par les critères suivants :

- sexe
- âge au baccalauréat (4 modalités : à l'heure ou en avance, en retard d'un an, en retard de plus d'un an, non bachelier)
- ancienneté d'obtention du baccalauréat (4 modalités : baccalauréat obtenu l'année de l'entrée à l'université, obtenu un an avant, obtenu deux ans avant ou plus, non bachelier)
- série du baccalauréat (7 modalités : Littéraire, Economique, Scientifique, Technologique STG, Autre technologique, Professionnel, non bachelier)
 - mention obtenue au baccalauréat (7 modalités : Très bien, Bien, Assez bien, Passable au premier groupe, passable au deuxième groupe, Inconnue, non bachelier)
- pcs des parents (5 modalités : très favorisé (cadres, enseignants...), favorisé (professions intermédiaires), assez défavorisé (employés...), défavorisé (ouvriers...), non réponse)
- discipline d'inscription en L1 (regroupée en 3 modalités : Droit, Economie, AES ; Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales ; Sciences, STAPS, Santé)

L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la *valeur ajoutée*. Elle permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois ces effets de structure pris en compte.

Néanmoins, certaines caractéristiques ne sont pas prises en compte dans ces simulations et des spécificités par établissement (modalités de notation) ne sont pas observables ou mesurables : aussi, si les indicateurs de valeur ajoutée complètent l'analyse qui peut être faite à partir des seuls indicateurs bruts, ils n'ont pas un caractère absolu.

PROJET

| | | |
|------|---|----------------------|
| IC 2 | TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN QUATRE ANS | Université de Nantes |
|------|---|----------------------|

| | |
|--|--|
| Action | Améliorer la réussite des étudiants |
| Objectif | Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en L |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|---------------------------------------|
| Unité de mesure | % |
| Date de la mesure | Cohorte 2011 diplômée en 2014 et 2015 |
| Champ de la mesure | Étudiants inscrits en 2011 |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nature précise des données de base | Le champ des indicateurs est constitué des nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur, public inscrits pour la première fois en première année du cursus Licence en 2011. En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année. Le cursus Licence inclut la Licence LMD et la Licence Professionnelle en troisième année et, pour les années plus anciennes, le DEUG, le DEUG IUP, et les anciennes licences. Les DEUST ne sont pas inclus. Cf. « mode de calcul ». Sont exclues Paris-Dauphine et l'INALCO |
| Source : | MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE) |
| Mode de calcul | La réussite est appréhendée au travers de trois méthodes de calcul : - <u>Méthode 1</u> : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1 ^{ère} année - <u>Méthode 2</u> : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3 ^{ème} année (L3), rapportant le nombre de diplômés en 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année à celui des inscrits en troisième année de licence ou en licence professionnelle. - <u>Méthode 3</u> : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, se sont réinscrits dans l'établissement les deux années suivantes ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année. En cas d'échec en troisième année, seule la réussite dans le même établissement est prise en compte. |
| Service responsable de l'indicateur | MENESR, DGESIP-DGRI SIES |

Données issues du ministère

| Taux de réussite constaté en % | Périodes | Réussite en 3 ans | Réussite en 4 ^e année | Cumul 3 et 4 ans | Valeur ajoutée (en points) en 3 et 4 ans |
|--|------------------------------|-------------------|----------------------------------|------------------|--|
| Etablissement | cohorte 2011 Situation UN | 47,8 % | 12,3 % | 60,0 % | -2,2 |
| Cible 2021 (méthode 3) | cohorte 2017 situation UN | | 14 % | | |
| Taux de réussite constaté en % Données nationales | cohorte 2011 | 42.4 % | 13.7 % | 56.1 % | 0.0 |

Pour information :

| Filières d'origine des bacheliers (méthode 3) | Cohorte 2011 | Cohorte 2011 |
|---|---------------|--------------|
| | établissement | National |
| Bac général | 87,1 % | 77.5 % |
| Bac technologique | 8,5 % | 12 % |
| Bac professionnel | 2,3 % | 5.3 % |
| Non bacheliers | 2,1 % | 5.1 % |

Commentaires de l'établissement : Comparaison des taux de réussite en Licence en 4 ans entre le ministère et l'Université de Nantes

| Taux de réussite en % | Taux de réussite en 4 ans – Méthode 3 Données provenant | | | Taux de réussite en 4 ans ou moins – Méthode 3 | | |
|-----------------------|--|--------------|------------------------|--|--|------------------------|
| | Université de Nantes | du Ministère | Différence en pts de % | Cumul 3 et 4 ans (UN) | Données provenant du Ministère (ministère) | Différence en pts de % |
| Cohorte 2011 | 12,7% | 12,3% | +0,4 pts | 60,9% | 60,0% | +0,9 pts |
| Cohorte 2012 | 15,2% | NR | NR | 58,2% | NR | NR |

Leviers d'action :

Cf. Leviers d'action Taux de réussite en Licence en 3 ans.

| | | |
|------|-----------------------------|----------------------|
| IC 3 | RÉUSSITE EN MASTER EN 2 ANS | Université de Nantes |
|------|-----------------------------|----------------------|

| | |
|--|--|
| Action | Améliorer la réussite des étudiants |
| Objectif | Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en M |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|--|
| Unité de mesure | % |
| Date de la mesure | Entrées en n, diplômés en n+2 |
| Champ de la mesure | Étudiants inscrits en M1 (hors Master enseignement) en 2012-2013, diplômés en 2014, et étudiants inscrits en M1 (hors Master enseignement) en 2013-2014, diplômés en 2015. |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|--|--|
| Nature précise des données de base | Champ : étudiants ayant pris une inscription principale en M1 (hors Master enseignement) l'année n / n+1 et qui n'étaient pas inscrits en M1 (hors Master enseignement) l'année précédente. Les formations prises en compte en Master sont le master LMD (hors Master enseignement) et le master ingénieur, la Maîtrise et la Maîtrise IUP, le DEA et le DESS. Les ESPE ne sont pas comprises dans l'indicateur. |
| Mode de collecte des données de base | Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) |
| Services ou organismes responsables de la collecte des données de base | SD-SIES |
| Service responsable de la synthèse des données | DGESIP/SD-SIES |
| Validation de l'indicateur | DGESIP/SD-SIES |

| | |
|----------------|---|
| Mode de calcul | <p>Définition des indicateurs de réussite Les indicateurs sont des ratios rapportant des effectifs d'étudiants. La réussite est appréhendée au travers de trois méthodes de calcul décrites ci-dessous.</p> <p><u>Pour un établissement :</u></p> <p>Taux de réussite de la méthode 1 Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits dans l'établissement l'année $n / n+1$. Réussite en 2 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de Master à la session $n+2$ quel que soit l'établissement où le diplôme a été délivré.</p> <p>Taux de réussite de la méthode 2 Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits en M2 dans l'établissement l'année $n+1 / n+2$ (quel que soit l'établissement d'inscription en première année). Réussite en 2 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de Master à la session $n+2$.</p> <p>Taux de réussite de la méthode 3 Base (dénominateur) : étudiants du champ qui se sont inscrits deux années de suite dans l'établissement (en $n / n+1$ et en $n+1 / n+2$) ou qui se sont inscrits dans l'établissement l'année $n / n+1$ et qui sont sortis du système universitaire l'année $n+1 / n+2$. Réussite en 2 ans (numérateur) : étudiants de la base ayant obtenu un diplôme de Master à la session $n+2$.</p> <p><u>Au niveau national :</u> Pour chaque méthode, l'agrégation au niveau national comporte deux lignes : Ligne « Inscriptions principales » : elle correspond à la somme des lignes par établissement. Sur cette ligne, un étudiant est compté autant de fois qu'il a pris d'inscriptions dans des établissements différents et pour la réussite, autant de fois qu'il a obtenu son diplôme dans un établissement. Ligne « Etudiants » : sur cette ligne, un étudiant est compté une seule fois dans l'effectif. Il est compté dans la réussite dès l'instant qu'il a obtenu son diplôme dans un établissement dans les conditions définies par la méthode (y compris s'il est en échec dans un autre établissement).</p> <p><u>Valeur ajoutée :</u> Chaque université possède sa propre population étudiante, qui diffère par ses caractéristiques sociales et le parcours antérieur : série du baccalauréat, âge au moment de son obtention, ancienneté de son obtention. Or, les études sur la réussite à l'université montrent que la réussite varie fortement selon ces caractéristiques. Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories, définies par les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - âge à l'entrée en M1 (3 modalités : 22 ans ou moins ; 23 ans ; plus de 23 ans) - formation suivie l'année précédente (3 modalités : Bac+3, autre niveau, non inscrit). Lorsqu'il y a plusieurs inscriptions l'année précédente avec des niveaux différents, on conserve le cas Bac+3 - discipline de l'inscription en M1 (regroupées en 4 modalités : Droit ; Economie, AES ; Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales ; Sciences, STAPS, Santé) - voie du diplôme en M1 (3 modalités : générale ou indifférenciée, professionnelle, recherche). <p>L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la valeur ajoutée. Elle permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois ces effets de structure pris en compte. Néanmoins, certaines caractéristiques ne sont pas prises en compte dans ces simulations et des spécificités par établissement (modalités de notation) ne sont pas observables ou mesurables : aussi, si les indicateurs de valeur ajoutée complètent l'analyse qui peut être faite à partir des seuls indicateurs bruts, ils n'ont pas un caractère absolu.</p> |
|----------------|---|

Données issues du ministère

| | Périodes | Méthode 1 | Méthode 2 | Méthode 3 | <i>Ecart taux observé - taux attendu (M3)</i> |
|--|--|-----------|-----------|---------------|---|
| Taux de réussite constaté en % (établissement) | Diplômés 2014 (cohorte 2012) pour mémoire Situation UN | 49,5 % | 92,2 % | 46,3 % | -2,6 |
| | Diplômés 2015 (cohorte 2013) Situation UN | 55,3 % | 89,7 % | 53,9 % | 1,5 |
| | Moyenne nationale (cohorte 2013) en % | 53.5 % | 87.7 % | 53.2 % | 0.0 |
| | Cible 2021 (méthode 3 uniquement) Situation UN | | | 60 % | |

Commentaires de l'établissement : Comparaison des taux de réussite en Master en 2 ans entre le Ministère et l'Université de Nantes

| Taux de réussite en % | Taux de réussite en 2 ans – Méthode 2 | | | Taux de réussite en 2 ans - Méthode 3 | | |
|-----------------------|---------------------------------------|--------------------------------|------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| | Université de Nantes | Données provenant du Ministère | Différence en pts de % | Université de Nantes | Données provenant du Ministère | Différence en pts de % |
| Cohorte 2012 | 85,6% | 92,2% | -6,6 pts | 49,6% | 46,3% | +3,3 pts |
| Cohorte 2013 | 85,2% | 89,7% | -4,5 pts | 53,1% | 53,9% | -0,8 pts |

Leviers d'action :

La mise en place de la loi portant adaptation du second cycle de l'ESR au système LMD devrait avoir pour conséquence une diminution du taux d'étudiants non présents en n-1 pour les M2. A compter de l'année 2017, l'Université de Nantes procèdera, pour l'ensemble de ses masters excepté les mentions portées par l'UFR de droit et sciences politiques, à un recrutement sélectif des étudiants à l'entrée de la première année du cycle. Cela permettra de sécuriser leurs parcours au sein de la mention et du parcours type pour lequel les étudiants candidateront et ainsi, d'augmenter les taux de réussite in fine.

| | | |
|------|----------------------|----------------------|
| IC 4 | REUSSITE EN DOCTORAT | Université de Nantes |
|------|----------------------|----------------------|

| | |
|--|---|
| Action | Formation initiale et continue de niveau doctorat |
| Objectif | Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes diplômés) |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|--|
| Unité de mesure | % |
| Date de la mesure | Les valeurs de réalisation sont disponibles en juillet de l'année n+1 pour les docteurs de l'année civile n. |
| Champ de la mesure | Universités de France métropolitaine et des DOM, y compris Université de Lorraine et Paris-Dauphine |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|-------------------------------------|--|
| Source : | Établissement Université de Nantes, DRPI données dans l'enquête Siredo tableau 7 |
| Service responsable de l'indicateur | MENESR-DGESIP-SIES |

| | Taux de l'établissement en 2015 | Cible 2021 En % | Données Nationales | |
|---|---------------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| | | | Soutenances 2015 | Cible 2019 (PAP 2017) |
| Part des doctorats obtenus en moins de 40 mois | 50 % | 55% | 41,6% | 46% |
| <i>Part des doctorats obtenus entre 40 et moins de 52 mois (pour information)</i> | 26.4 % | | 31,7% | % |
| Part des doctorats obtenus en moins de 52 mois | 76.4 % | 80% | 73,35% | 80% |
| <i>Part des doctorats obtenus entre 52 et 72 mois (pour information)</i> | 11.8 % | | 15,8% | % |
| <i>Part des doctorats obtenus en plus de 72 mois (6 ans) (pour information)</i> | 11.8 % | | 10,9% | % |

Précisions : la mesure propose une vision partielle de la réussite en D puisqu'elle ne porte que sur les thèses soutenues et donc sur les doctorants ayant abouti sur le parcours en D. L'indicateur ne permet pas de statuer sur la réussite globale de l'ensemble des inscrits en D puisque ne sont pas comptabilisés les doctorants n'ayant pas soutenus pour diverses raisons, qui ne sont d'ailleurs pas toujours significatives d'un échec dans le parcours de formation et relèvent souvent d'une insertion professionnelle anticipée

Leviers d'action

- développement des contrats doctoraux financés sur ressources propres par le renforcement de la recherche partenariale et de la mise en place de filières d'innovations ;
- renforcement de l'aide au montage de projets en réponse aux appels d'offres public ;
- recherche spécifique et personnalisée de financements dans le domaine des sciences humaines et sociales ;
- mise en œuvre du programme I-SITE NEXt.

Commentaires de l'Université

La durée moyenne des doctorats varie sensiblement selon les domaines disciplinaires.

| | | |
|------|--|----------------------|
| IC 5 | INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS | Université de Nantes |
|------|--|----------------------|

| | |
|--|---|
| Action | Formation initiale et continue de niveau licence et master |
| Objectif | Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 1 (répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue, insertion professionnelle des jeunes diplômés) |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|--|
| Unité de mesure | % |
| Date de la mesure | Diplômés en 2014 (les données sont disponibles en juillet de l'année n+1 pour les docteurs de l'année civile n). |
| Champ de la mesure | Universités de France métropolitaine et des DOM, y compris Université de Lorraine et Paris-Dauphine |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nature précise des données de base | Situation professionnelle au 1 ^{er} décembre 2014 et au 1 ^{er} décembre 2013 des diplômés 2012 de master et de licence professionnelle, de nationalité française, issus de la formation initiale, âgés de moins de 30 ans et n'ayant pas poursuivi ou repris des études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme. |
| Source : | Données collectées dans le cadre de la sixième enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master et de licence professionnelle. Les données sur la situation de l'Université de Nantes sont renseignées par la MENESR. L'Université de Nantes n'est pas en mesure de calculer ces données compte-tenu des retraitements réalisés par le MENESR. |
| Mode de calcul | <p>Le taux de réponses exploitables est égal au nombre de questionnaires recueillis qui permettent de connaître la situation du diplômé rapporté au nombre total de diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête. Les diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête forment une sous-population de l'ensemble des diplômés. On distingue 4 situations pour les diplômés interrogés : hors champ (poursuites d'études après le diplôme ou interruption d'études supérieures de plus de deux ans), inactivité, en emploi, en recherche d'emploi. Les diplômés hors champ ou inactifs ne sont pas pris en compte dans le calcul des indicateurs d'insertion.</p> <p>Le nombre de réponses prises en compte est égal au nombre de réponses exploitables émanant de diplômés vérifiant les critères de l'enquête et présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).</p> <p>Le poids de la formation est le pourcentage de diplômés de cette formation dans l'ensemble des diplômés de l'université qui sont dans le champ de l'enquête et présents sur le marché du travail. Les effectifs sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.</p> <p>Le taux d'insertion est défini comme étant le nombre de diplômés dans le champ de l'enquête (voir ci-dessus) occupant un emploi, quel qu'il soit, rapporté au nombre de diplômés dans le champ de l'enquête présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Les effectifs portés au numérateur et au dénominateur sont redressés pour tenir compte de la non-réponse.</p> |
| Service responsable de l'indicateur | MENESR-DGESIP/DGRI-SIES |

IC 5 INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS (SUITE)

Université de Nantes

Implication dans l'enquête nationale menée en 2015 sur les diplômés 2013

| | Nombre de diplômés Université (Pour Information) | | Nombre de réponses exploitables Université | Taux de réponses exploitables Université | Moyenne nationale |
|--------|--|--------|--|--|-------------------|
| Master | 2753* | Master | 649 | 72 % | 70 % |
| LP | 899* | LP | 399 | 70 % | 69 % |

Insertion des diplômés 2013 de Master et de Licence professionnelle

| | Master | | | | Licence Pro | | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|------------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------------|------------------|---------------------------|----------------------------|
| | nombre réponses prises en compte | poids discipline | taux insertion Université | moyenne nationale 2015 (%) | nombre réponses prises en compte | poids discipline | taux insertion Université | moyenne nationale 2015 (%) |
| Ensemble DEG | 284 | 44 | 95 | 92 | 92 | 24 | 93 | 93 |
| Droit | 31 | 5 | 90 | 91 | 1 | 0 | ns | 93 |
| Economie | 26 | 4 | ns | 90 | 44 | 12 | 91 | 91 |
| Gestion | 175 | 28 | 97 | 93 | 39 | 10 | 97 | 93 |
| Autres DEG | 52 | 8 | 94 | 88 | 8 | 2 | ns | 92 |
| Lettres, Langues, Arts | 55 | 9 | 89 | 87 | 10 | 3 | ns | 87 |
| Ensemble SHS | 128 | 19 | 81 | 86 | 42 | 8 | 88 | 89 |
| Histoire-Géographie | 27 | 4 | ns | 84 | | | | 92 |
| Psychologie | 33 | 5 | 94 | 89 | | | | 95 |
| Information communication | 27 | 4 | ns | 87 | 8 | 2 | ns | 88 |
| Autres SHS | 41 | 6 | 71 | 84 | 34 | 7 | 94 | 91 |
| Ensemble STS | 182 | 28 | 92 | 90 | 255 | 64 | 96 | 93 |
| Sciences de la vie et de la terre | 17 | 2 | ns | 85 | 10 | 2 | ns | 89 |
| Sciences fondamentales | 25 | 4 | ns | 88 | 4 | 1 | ns | 92 |
| Sciences de l'ingénieur | 88 | 13 | 95 | 92 | 178 | 45 | 97 | 94 |
| Informatique | 27 | 4 | ns | 95 | 31 | 8 | 94 | 93 |
| Autres STS | 25 | 4 | ns | 93 | 32 | 9 | 91 | 93 |

Éléments de contexte socio-économique

| | | | | | | | | | |
|--|----------|-----|-------------------------|--------|------------|----|----|------------|----|
| Taux de chômage au 4ème trimestre 2014 | Régional | 8,8 | % de diplômés boursiers | Master | Université | 28 | LP | Université | 20 |
| | National | 9,9 | | | National | 29 | | National | 20 |

Leviers d'action :

Favoriser le lien avec le monde professionnel sur des temps contraints

Renforcer la participation aux séminaires JeDi (jeunes diplômés)

Expliciter les résultats des enquêtes d'insertion en renforçant l'indicateur d'insertion :

- sur 4 volets : durée de recherche d'emploi, statut, niveau de salaire, type de contrat
- avec un comparatif sur 3 années
- avec un comparatif diplôme/domaine

Commentaires de l'Université :

* Ces chiffres représentent l'ensemble des diplômés de masters et de LP de l'Université de Nantes en 2015

Le Ministère ne retient pour ses calculs que les diplômés présentant les caractéristiques suivantes :

1. ayant la nationalité française ;
2. ayant obtenu en 2013 un DUT, une licence professionnelle, ou un master ;
3. nés en 1983 ou après ;
4. n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an avant l'obtention du diplôme en 2013 ;
5. ne s'étant pas réinscrits dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée universitaire 2013 et/ou à la rentrée universitaire 2014

L'Université de Nantes n'est pas en mesure de reproduire par son système d'information, les données mentionnées ci-dessus par le Ministère compte-tenu du périmètre retenu.

PROJET

IC 6 ÉVALUATION DES FORMATIONS ET DES ENSEIGNEMENTS

Université de Nantes

| | |
|--|---|
| Action | Améliorer la réussite des étudiants |
| Objectif | Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants) |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|--|
| Unité de mesure | Ratio en % |
| Date de la mesure | Année universitaire 2015-2016 ; cible 2020-2021 |
| Champ de la mesure | Enseignements dispensés en L (hors licences professionnelles) en M et dans les autres diplômes |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|------------------------------------|---|
| Nature précise des données de base | % de mentions de L, M et autres diplômes dont les enseignements font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants. Par évaluation, il faut entendre un dispositif de mesure de la satisfaction des inscrits dans la mention, en vue de l'amélioration des services rendus. L'évaluation peut concerner chaque enseignement pris séparément, et/ou porter sur le dispositif pédagogique pris globalement. En toute hypothèse, il convient d'indiquer, en commentaire, la périodicité de l'évaluation, son périmètre (tout ou partie des enseignements, tout ou partie du dispositif pédagogique), la démarche d'amélioration continue dans laquelle elle s'inscrit. |
| Source : | établissement |
| Mode de calcul | (nombre de mentions de L évaluées / nombre total des mentions) X 100 (nombre de mentions de M évaluées / nombre total des mentions) X 100 |

| | | Données de l'Université | 2014-15 | Cible 2021 |
|---|---|-------------------------|---------|------------|
| Niveau L Hors LP | Nombre de mentions de L dans l'établissement | | 28 | |
| | Effectifs d'étudiants inscrits en L | | 17 721 | |
| | Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation | | 99% | 100 % |
| | Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée | | 17 496 | |
| | <i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i> | | 73% | 50 % |
| Niveau M Hors ingénieurs, IEP | Nombre de mentions de M dans l'établissement | | 36 | |
| | Effectifs d'étudiants inscrits en M | | 6 822 | |
| | Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation | | 89% | 100 % |
| | Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée | | 6 080 | |
| | <i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i> | | 53% | 50% |
| Autres diplômes DUT (x spécialités), LP (x mentions), Ingénieurs (x diplômes), Classes préparatoires (x classes) et PACES | Nombre de diplômes concernés | | 73 | |
| | Effectifs d'étudiants inscrits | | 5 265 | |
| | Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation | | 92% | 100 % |
| | Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évalués | | 4 848 | |
| | <i>Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)</i> | | 50 % | 50 % |

Cibles 2021 (réponses cumulées au terme du contrat)

| | |
|--|-------|
| <i>Taux de réponse aux enquêtes</i> | 50 % |
| <i>Part des mentions et diplômes faisant l'objet d'au moins une évaluation</i> | 100 % |

Précisions pour la licence et le master

L'article 5 de l'arrêté fixant le cadre national des formations du 22 janvier 2014 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements :

« Dans le cadre de la politique de l'établissement, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants, des personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé, des étudiants et du monde socioprofessionnel. Une évaluation des formations et des enseignements est notamment organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants. Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés. Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes pédagogiques, les étudiants et les représentants du monde socioprofessionnel. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et de permettre d'en améliorer la qualité. Ces dispositifs peuvent également servir de base à l'évolution de la carte de formation de l'établissement en cohérence avec la politique de site. Les résultats des évaluations font l'objet de présentations et de débats au sein des équipes pédagogiques, du conseil de perfectionnement, du conseil de la composante concernée et de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation. »

Leviers d'action : Jusqu'à présent, la pratique de l'Évaluation des Enseignements par les Étudiants (EEE) est laissée à la discrétion de chacune des composantes de l'établissement avec une incitation à développer cette pratique en lien avec la Direction de la Qualité et du Développement Durable lors des campagnes de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). De manière globale, l'établissement travaille actuellement à la mise à disposition d'un outil commun et performant permettant une automatisation totale de l'EEE levant ainsi tous les freins techniques à la mise en œuvre de l'évaluation. La mise en place de cet outil devrait également permettre à l'établissement de mieux piloter ses pratiques en la matière. L'Université reste convaincue que l'EEE reste un moyen privilégié pour les équipes pédagogiques de s'engager dans une démarche d'amélioration continue sur une de ses missions organiques, la formation.

La mise en œuvre de cet outil est le fruit d'un travail conjoint entre la Direction de la Qualité et du Développement Durable, le Service Universitaire de Pédagogie ainsi qu'un panel de composantes ayant institutionnalisé la pratique (UFR Sciences et Techniques, UFR de Psychologie, Institut d'Économie et de Management de Nantes-IAE, Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes).

Commentaires de l'Université : Les données 2014-2015 ont été calculées sur la base de l'autoévaluation des formations réalisées lors de la préparation de la visite du HCERES en 2016.

Ces données recouvrent des pratiques hétérogènes au sein de l'établissement. Ainsi, certaines composantes pratiquent l'EEE sous forme de questionnaires papier afin de bénéficier d'un taux de retour élevé (UFR Sciences et Techniques par exemple). D'autres se sont orientées vers une évaluation dématérialisée afin de bénéficier d'une forte réactivité (UFR de Psychologie par exemple). Enfin, certaines composantes préfèrent à ces évaluations institutionnalisées, des évaluations plus informelles basées sur des échanges directs avec les étudiants. C'est donc l'ensemble de ces évaluations qui ont été prises en compte dans le calcul réalisé pour l'année 2014-2015.

En matière de taux de retour, les composantes de l'établissement communiquent très peu sur leurs résultats. C'est donc sur la base des résultats connus que les taux de retour pour 2014-2015 sont calculés.

Par conséquent et au regard de cette méthodologie de calcul non reproductible en 2015-2016, l'établissement fait le choix de ne pas communiquer des données non fiabilisées. Les données 2014-2015 sont indiquées ici à titre indicatif.

Pour autant, et comme expliqué supra, le projet de l'établissement qui consiste à généraliser la pratique de l'EEE, notamment par la mise à disposition d'un outil dématérialisé commun devrait permettre d'obtenir une vision consolidée et continue du présent indicateur à horizon 2021.

Par ailleurs, l'Université de Nantes, de manière institutionnelle, conduit, depuis l'année universitaire 2014-2015, une Évaluation des Formations et de la Vie Universitaire (EFVU) sur une périodicité de trois ans, complémentaire à l'EEE déployée dans les composantes. Cette évaluation concerne 100% des mentions avec un taux de retour global légèrement supérieur à 20%. Cette évaluation sera reconduite sur l'année universitaire 2017-2018.

| | | |
|------|--|----------------------|
| IC 7 | DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE | Université de Nantes |
|------|--|----------------------|

| | |
|--|---|
| Action | Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation tout au long de la vie |
| Objectif | Favoriser l'accroissement de la formation continue |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | - Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation tout au long de la vie (objectif 1 du programme 150) - Améliorer l'efficacité des opérateurs (objectif 6 du programme 150, évolution des ressources propres) |

Description des indicateurs

| | |
|--------------------|---|
| Unités de mesure | 1 - heures-stagiaires en millions (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation) 2 - nombre de diplômés en formation continue (dont VAE) 3 - recettes en M euros (€) |
| Date de la mesure | Année civile précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat |
| Champ de la mesure | Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ. |

| | |
|---------------------------------------|---------------|
| Mode de renseignement de l'indicateur | établissement |
|---------------------------------------|---------------|

| | Situation 2016 (S) | Cible 2021 (C) | Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en % |
|---|--------------------|----------------|--|
| 1-Heures stagiaires | 2015 : 1 179 843 | 1 400 000 | 18 % |
| 2- Nombre de diplômés en formation continue | 2015 : 4 944 | 5 500 | 11% |
| <i>Dont Validation des acquis de l'expérience (VAE)</i> | 2015 : 35 | 60 | 71% |
| 3- Chiffre d'affaires de la formation continue (M €) | 2015 : 9,62 | 13 | 35% |

Précisions : cette fiche peut être adaptée en fonction des orientations retenues dans le contrat. Il n'est pas obligatoire de déterminer une cible chiffrée pour tous les items proposés (colonne « Cible ») : seuls ceux qui correspondent aux priorités de l'établissement doivent faire l'objet d'une cible. En revanche, pour une meilleure compréhension de la situation de l'établissement, il est demandé de compléter tous les items de la colonne « Situation ».

Leviers d'action :

La Formation Continue de l'Université de Nantes intègre depuis 2014 les réformes de son secteur avec la création du compte personnel de formation (CPF) et la mise en œuvre du décret qualité.

L'établissement a conçu ses premiers certificats d'université, dont deux inscrits à l'inventaire. L'offre de formation pluridisciplinaire se développe, et les actions intra entreprises également, sous l'action marketing et commerciale pilotée par la Direction d'appui à la formation continue.

Dans le cadre de la démarche qualité, l'obtention de la certification de services FCU est visée pour la fin de l'année 2017.

En ce qui concerne la VAE, l'Université de Nantes va intégrer les évolutions en cours pour augmenter les recours à la VAE et adapter son dispositif en conséquence. Nous étudions notamment les axes suivants :

- proposer en amont de la phase de recevabilité une analyse détaillée des projets des candidats et, le cas échéant, un parcours combiné ;
- développer l'accompagnement des candidats en cas de validation partielle ;
- développer la VAE collective à destination des entreprises.

Commentaires de l'Université :

Les informations pour l'année 2016 seront disponibles en mai 2017.

| | | |
|------|--|----------------------|
| IC 8 | VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD | Université de Nantes |
|------|--|----------------------|

| | |
|--|--|
| Action | Bibliothèques et documentation |
| Objectif | Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par l'augmentation des horaires d'ouverture |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs) |

Description de l'indicateur

| | |
|-----------------------------|--|
| Unité de mesure | Pourcentage |
| Date et source de la mesure | Année universitaire |
| Champ de la mesure | Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure. |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|------------------------------------|---|
| Nature précise des données de base | Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2015 et l'année d'échéance du présent contrat. La moyenne est calculée sur la base des horaires en vigueur durant la plus grande partie de l'année pour chaque bibliothèque prise en compte dans le calcul. Les extensions ou réductions ponctuelles ne doivent donc pas être prises en compte dans ce calcul ; elles peuvent en revanche être signalées dans la partie Commentaires comme élément d'appréciation complémentaire. |
| Mode de calcul | Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2015, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures. La cible correspond à la marge de progression réalisée, exprimée en pourcentage, et calculée de la manière suivante : $T = (Va - Vd) / Vd \times 100$ |

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'Université se donne les objectifs suivants :

| | |
|---|--------------|
| Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2015 (Vd) | 60,07 |
| Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va) | 61 |
| Variation (Va-Vd) | |
| Cible 2021 (%) | +1,5% |

Précisions

L'indicateur est destiné à mesurer l'effort accompli par l'établissement pour améliorer l'accessibilité des ressources documentaires à son public. Le « Plan Renouveau des Bibliothèques » lancé en 2010 par le MENESR a souligné l'importance de l'extension des horaires dans la réalisation de cet objectif.

Pour autant, l'histoire et les spécificités propres à chaque établissement peuvent impliquer des stratégies différenciées en la matière, telles que :

- privilégier une amélioration des services offerts par la bibliothèque à une augmentation des horaires (dans le cas, par exemple, d'une bibliothèque déjà très ouverte)
- maintenir le niveau d'ouverture hebdomadaire mais augmenter le nombre de jours d'ouverture dans l'année (périodes de vacances, notamment)
- concentrer les efforts sur un ou deux sites stratégiques en proposant une extension significative des horaires, ou au contraire, chercher à harmoniser les horaires des différentes sections du SCD.

Le contrat peut également être marqué par des regroupements de bibliothèques ou des fermetures temporaires de sites, voire des constructions de nouvelles bibliothèques, constituant autant d'éléments susceptibles de faire varier la politique poursuivie en matière d'horaires d'ouverture.

L'établissement est donc invité à donner en commentaires toutes les précisions ou compléments d'information qui lui paraîtraient utiles à une juste interprétation de la cible, notamment en ce qui concerne les bibliothèques restant à intégrer.

Leviers d'action :

Dans la continuité des extensions d'ouverture labellisées NoctamBU, le SCD se propose, en mettant à profit la nouvelle opération lancée par le ministère, "Plan Bibliothèques Ouvertes +", d'étendre les horaires d'ouvertures à d'autres bibliothèques que la BU Santé qui héberge le dispositif NoctamBU. Le campus visé serait celui de Lettres-Droit (tertre), selon des modalités adaptées aux publics et à l'emplacement plus éloigné du centre-ville. Différentes hypothèses sont à l'étude aussi bien quant aux lieux (une ou deux BU, simultanément ou en alternance, par exemple), aux horaires (le samedi après-midi est la piste de travail privilégiée) et au périmètre des services proposés (limités ou complets).

L'impact en termes de personnels à mobiliser varierait en fonction des différentes hypothèses. Compte tenu des fréquentations observées, cette ouverture sur le campus Lettres-Droit pourrait au contraire s'accompagner d'une fermeture le samedi matin de la BU du campus Sciences.

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

| | | |
|--|--|----------------------|
| IC 9 | ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / BILAN ET PRÉVISION | Université de Nantes |
| Action | Améliorer l'efficacité des opérateurs | |
| Objectif | Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et accroître le dynamisme des équipes de recherche | |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs) | |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|---|
| Unité de mesure | Effectifs physiques d'enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires ; pourcentages |
| Date de la mesure | Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée |
| Champ de la mesure | Toutes disciplines du Conseil national des universités (CNU) hors médecine et odontologie |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|--|--|
| Nature précise des données de base et Source | <p>Pour les maîtres de conférences (MCF), le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement.</p> <p>Pour les professeurs des universités (PR), le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).</p> |
| Mode de calcul | Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires. |
| Service responsable de l'indicateur | MENESR - DGRH |

| Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement | 2014 | 2015 | 2016 | Données cumulées 2014, 2015, 2016 | Cible 2021 (données cumulées sur la période contractuelle) |
|---|--------------|--------------|--------------|-----------------------------------|--|
| Maîtres de conférences | 5/25 20 % | 3/11 27 % | 7/28 25 % | 15/64 23 % | 25% |
| Professeurs des universités | 7/13 54 % | 8/11 73 % | 9/15 60 % | 24/39 61 % | 55% |

* recrutement interne

** recrutement interne / (recrutement total *100)

Commentaires de l'Université

Par ces différents éléments statistiques concernant les recrutements d'Enseignants-Chercheurs, l'Université de Nantes démontre son attractivité et ses capacités d'ouverture aux compétences de tous horizons. Cette dynamique permet de développer ses projets et d'enrichir sa recherche, en diversifiant ses points de vue et ses réseaux. Nous constatons par ailleurs d'année en année que la très grande majorité des candidats classés n°1 par les Comités de sélection de l'Université de Nantes choisissent au final notre établissement, malgré d'autres classements obtenus ailleurs, ce qui corrobore le propos.

Les pourcentages-cible indiqués pour les professeurs des universités sont plus élevés et répondent à la volonté de ne pas démobiliser les maîtres de conférences en leur proposant des perspectives de promotion.

| | | |
|-------|--|----------------------|
| IC 10 | DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ENCAISSABLES hors subventions pour charges de service public | Université de Nantes |
|-------|--|----------------------|

| | |
|--|--|
| Action | Pilotage opérationnel des établissements |
| Objectif | Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6 du programme 150) |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs), évolution des ressources propres des établissements |

Description des indicateurs

| | |
|-----------------------|---|
| Unité de mesure | Millier d'euros (K€) |
| Date de la mesure | Deux années civiles précédant la 1 ^{ère} année du contrat ; dernière année civile du contrat |
| Champ de la mesure | Ressources financières encaissables hors subvention pour charges de service public, à savoir : <ol style="list-style-type: none"> 1. les droits d'inscription (70611 - 70612 - 70613) 2. les recettes de la formation continue (7065) 3. la taxe d'apprentissage (7481) 4. les contrats et prestations de recherche 5. les subventions (hors subvention pour charges de service public) 6. les dons et legs des fondations (7581 - 7582 - 7585 - 7586 - 7587) 7. les produits exceptionnels (771 - 772 - 775 - 778) 8. les autres ressources propres (701 - 702 - 703 - 7063 - 7064 - 7066 - 7067 - 70681 - 70688 - 707 - 708 - 7091 - 7092 - 7093 - 7094 - 7095 - 7096 - 7097 - 7098 - 7445 - 746 - 752 - 755 - 757 - 7583 - 7584 - 7588 - 76) <p>Non pris en compte : 756 - 7562 - 777.</p> |
| Mode de renseignement | Données fournies par l'établissement |

Précisions : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

| | | |
|-------|--|----------------------|
| IC 10 | DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES ENCAISSABLES hors subventions pour charges de service public (suite) | Université de Nantes |
|-------|--|----------------------|

| | 2015* | 2016* | Cible 2021 |
|---|-------------------|--------------------|----------------|
| Droits d'inscription (1) | 6 864 818 | 6 295 862 | 7 M€ |
| Formation continue (2) | 9 620 624 | 8 346 982 | 13 M€ |
| Taxe d'apprentissage (3) | 4 728 881 | 5 501 936 | 2,5 M€ |
| Contrats et prestations de recherche (4) | 4 821 784 | 15 863 800 | 12,5 M€ |
| <i>ANR investissements d'avenir (74411)</i> | | 7 725 587 | |
| <i>ANR hors investissement d'avenir (74412)</i> | 2 181 974 | 6 234 429 | |
| <i>Hors ANR (704 - 705 - 7062 - 751)</i> | 2 639 810 | 1 840 223 | |
| Subventions (hors subvention pour charges de service public) (5) | 28 504 285 | 59 411 915 | 45 M€ |
| <i>Régions (7442)</i> | 15 599 139 | 22 366 044 | |
| <i>Union européenne (7446)</i> | 3 146 424 | 9 289 637 | |
| <i>Autres (7418 - 7443 - 7444 - 7447 - 7448 - 7488)</i> | 9 758 722 | 27 756 234 | |
| Dons et legs des fondations (6) | | 25 510 | |
| Produits exceptionnels (7) | | | |
| Autres ressources propres (8) | 8 630 349 | 6 633 111 | 7,5 M€ |
| Total | 63 170 741 | 102 079 116 | 87,5 M€ |

* Données remontées lors du RAP 2015 et du RAP 2016

Commentaires de l'établissement

1 - A partir de 2016 : Mise en œuvre du décret GBCP

- Recettes = Rapprochement entre le versement du client et la facture de vente émise par l'Établissement (pour rappel mode de comptabilisation en 2015 = Factures de ventes prises en charge par l'agence comptable).

- Plus de distinction entre les recettes de fonctionnement et d'investissement mais seulement entre les recettes fléchées (opérations pluriannuelles dont le montant total est supérieur à 1 M€) et globalisées.

-Point d'entrée pour le calcul : le fonds, qui est un objet réglementaire.

2-Explication de l'évolution des recettes entre 2015 et 2016

- En 2016 : Prise en compte des ressources d'investissement.

- Formation continue : Modification d'imputation des recettes VAE et DAEU entre 2015 et 2016.

- Régularisation des contrats pluriannuels gérés à l'achèvement jusqu'en 2015. Conséquence : Recettes à hauteur de 41 M€.

A partir de 2016, ces contrats sont gérés à l'avancement, en respectant l'instruction de 2013 sur les subventions.

Une écriture de régularisation a été opérée en comptabilité générale à hauteur de 41 M€.

3-Cible 2021

- Droits d'inscription : augmentation du nombre d'effectifs étudiants.

- TA : A partir de 2018, le CFA ne sera plus intégré à l'Université (pour information, montant 2016 de la TA collectée au CFA = 4 M€).

- Contrats et prestations de recherche : les 12,5 M€ comprennent les 7,5 M€ par an que l'Établissement percevra de l'ANR dans le cadre de l'ISITE.

- Subventions : les 45 M€ comprennent les 5 M€ par an que l'Établissement percevra des collectivités locales dans le cadre de l'ISITE.

- Le périmètre « formation continue » comprend l'ensemble des formations payantes de l'établissement.

- Par mesure de prudence, l'établissement n'indique pas de cible pour les subventions.

| | | |
|-------|--------------------|----------------------|
| IC 11 | PILOTAGE FINANCIER | Université de Nantes |
|-------|--------------------|----------------------|

| | |
|--|---|
| Action | Améliorer l'efficacité des opérateurs |
| Objectif | Optimiser la qualité du pilotage financier de l'établissement |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs) |

Description des indicateurs

| | |
|---------------------------------------|---|
| Unité de mesure | <p>Objectif I-1 (Sincérité des prévisions budgétaires) : taux d'exécution des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage.</p> <p>Autres objectifs : réalisation de l'objectif mesurée à l'aide d'une cote. 0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi 1 = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel 2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels</p> |
| Date de la mesure | Année précédant la première année du contrat ; dernière année du contrat |
| Champ de la mesure | Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement |
| Mode de renseignement de l'indicateur | Remplir les cases correspondant à la situation de l'établissement |

I - Incrire l'établissement dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire :

| Actions prévues | Situation 2015 source MENESR | Situation actuelle (2016) | Commentaires établissement | Cible 2021 |
|---|---|--|---|--|
| 1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié). | Fonctionnement : 99 % Investissement : 97 % <i>Moyenne nationale 2015</i> | Fonctionnement (CP) : 98% Investissement (CP) : 98% | Pour cette 1 ^{ère} année en mode GBCP, le taux de réalisation est très bon et souligne la maîtrise de la prévision budgétaire. Afin d'améliorer encore la sincérité de la prévision budgétaire, 4 reprogrammations sont prévues au cours de l'année au lieu d'une seule auparavant (via un budget rectificatif) | Fonctionnement >98% Investissement >98% |
| 2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel, pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement... | 2 | 1 | DAF : L'Etablissement a élaboré de nouveaux tableaux de bord budgétaires suite à la réforme GBCP. Cependant, l'outil (SIFAC) n'est pas optimal. Nous sommes en attente des tableaux de suivi de l'exécution budgétaire que doit nous fournir l'AMUE. AC : Outils de suivi Excel déjà existants en sus de prévus dans le logiciel SIFAC | 2 |
| 3- Élaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles (et notamment plan pluriannuel d'investissement). | 2 | 1 | L'annexe réglementaire relative aux opérations pluriannuelles est automatique pour les contrats commençant à partir de 2016. Par ailleurs, l'Université est en train de mettre en place un véritable plan pluriannuel d'investissement bâtiment par bâtiment dans la perspective du budget 2019 | 2 |
| 4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale, la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés (l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre -0.5 et +0.5%). | 2 | 1 | La marge d'erreur de 0,5% entre le BP et l'exécution finale doit s'apprécier en fonction de la publication des modalités de mise en œuvre dans le cadre de mesures nationales au moment du BR. *** Nouveau SIRH depuis janvier 2016 nécessitant une adaptation des outils de traitement et d'exploitation des données (toujours en cours) | 2 |

II - Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :

Commentaires de l'établissement :

Concernant le second item, l'établissement s'est doté, en sus du contrôle interne comptable et financier (CICF) déjà effectif depuis 2010, d'un contrôle interne budgétaire (CIB) placé sous l'autorité du Directeur des Affaires Financières opérationnel depuis fin 2014.

Une mise à jour de la cartographie des risques et du plan d'action associé concernant également le CIB en sus du CICF est en cours de finalisation et sera présentée au CA de l'établissement au mois de juin 2017. Par ailleurs un comité d'audit sera mis en œuvre à la rentrée universitaire 2017/2018 et pilotera de fait les actions de contrôle interne menées par l'établissement.

| Actions prévues | Situation actuelle (2016) | Cible 2021 |
|---|---------------------------|------------|
| 1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan | (100%) 2 | (100 %) 2 |
| 2 -Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques) | (50%) 1 | (100 %) 2 |

| | | |
|-------|--|----------------------|
| IC 12 | PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS | Université de Nantes |
|-------|--|----------------------|

| | |
|--|---|
| Action | Améliorer l'efficacité des opérateurs |
| Objectif | Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs) |

Description de l'indicateur

| | |
|---------------------------------------|--|
| Unité de mesure | <p>Cote chiffrée de 0 à 5</p> <p>0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</p> <p>1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</p> <p>2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</p> <p>3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</p> <p>4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</p> <p>5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.</p> |
| Date de la mesure | <p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat</p> <p>Cible : dernière année du contrat</p> |
| Champ de la mesure | Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement |
| Mode de renseignement de l'indicateur | Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse d'un certain nombre d'indicateurs opérationnels dont la liste figure en commentaire. |

| Thèmes | Situation actuelle (2016) | Cibles 2021 |
|--|---------------------------|-------------|
| 1-La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information | 4 | 4 |
| 2-Le système d'information et les services numériques | 4 | 4 |
| 3-Le numérique au service de la formation des étudiants | 4 | 4 |
| 4-La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique) | 3 | 4 |
| 5-Le numérique au service de la recherche et de la valorisation | 3 | 4 |
| 6- La conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique | 3 | 4 |

| | | |
|-------|---|----------------------|
| IC 12 | PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS (suite) | Université de Nantes |
|-------|---|----------------------|

| Thèmes | Situation 2015 | Situation 2016 | Cible | Observations 2016 |
|--|----------------|----------------|----------|---|
| Thème 1 : La gouvernance de la politique numérique et du système d'Information | 4 | 4 | 4 | |
| Mise en œuvre d'une gouvernance du numérique formalisée et intégrée au pilotage de l'établissement | 4 | 4 | 4 | VP Numérique depuis 2012. DG adjointe en charge du Plan, des Investissements et des Ressources Matérielles (Immobilier et Numérique). Le COPIL SDN est l'instance de gouvernance du Numérique depuis 2015, il se réunit au minimum deux fois par an. Des instances de gouvernances SI spécifique à chaque métier sont en place. |
| Mise en place d'un schéma directeur du numérique couvrant l'ensemble des domaines | 5 | 5 | 4 | Le Schéma Directeur du Numérique 2015 2020 a été construit en 2014-2015, il a été voté au CA du 3 juillet 2015, il est mis en œuvre au niveau portefeuille d'actions et au niveau gouvernance depuis septembre 2015. |
| Moyens financiers et humains au regard des moyens globaux | 4 | 4 | 4 | Les trajectoires budgétaires et RH pour le SDN ont été votées lors de son adoption. Elles sont pour le moment respectées. Les moyens humains et financiers nécessaires pour une transformation numérique de la pédagogie nécessitent d'être alignés avec les objectifs politiques dans ce domaine. |
| Définition et mise en œuvre d'une stratégie de mutualisation du numérique adaptée au contexte de l'établissement (voir aussi UNT au thème 4) | 4 | 4 | 4 | Participation active à l'UNR Pays de la Loire puis au PRES LUNAM et maintenant à la COMUE UBL (Projet ICC UBL par exemple). Construction d'un Datacenter mutualisé au plan régional. Participation active au développement de solutions de gestion mutualisées (sphère RH de cocktail, FCA Manager, etc.) |
| Evaluation des usages et satisfaction des usagers | 2 | 3 | 2 | La construction du SDN a été réalisée en se basant en particulier sur une enquête en ligne à destination de tous les personnels et de tous les étudiants. Cette enquête portait sur une appréciation de l'existant dans tous les domaines du numérique et sur l'expression des besoins dans ce domaine. Elle a recueilli plus de 5000 réponses. |

| Thèmes | Situation 2015 | Situation 2016 | Cible | Observations 2016 |
|--|----------------|----------------|----------|---|
| Thème 2 : Le système d'information et les services numériques | 4 | 4 | 4 | |
| Services de diffusion d'information ciblée et outil de travail de groupe | 3 | 3 | 4 | Pas d'évolution pour le moment. Projet planifié dans le cadre du SDN |
| Services à l'étudiant | 4 | 4 | 4 | Les étudiants ont à leur disposition une palette très complètes de services numériques concernant la vie universitaire, les aspects administratifs et pédagogiques : Plateforme d'enseignement MADOC (Moodle), emploi du temps Messagerie électronique et messagerie instantanée WiFi (haute densité de couverture) Accès nomade (VPN) Apprentissage des langues (Rosetta Stone) Forum, transferts de gros fichiers (FileX) |
| Services e-pédagogie | 4 | 4 | 4 | Maintien du niveau de service offert. |
| Services d'insertion professionnelle et de suivi des étudiants | 3 | 3 | 4 | Mise en production de la plateforme Jobteaser en plus des anciens services maintenus. Evolutions prévues dans le cadre du CPER au niveau de la Comue. |
| Formation et accompagnement à l'usage de l'ENT et des services | 4 | 4 | 5 | Maintien du niveau de service offert. |

| | | |
|-------|--|----------------------|
| IC 12 | PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS (suite) | Université de Nantes |
|-------|--|----------------------|

| Thèmes | Situation 2015 | Situation 2016 | Cible | Observations 2016 |
|--|----------------|----------------|----------|--|
| Thème 3 : Le numérique au service de la formation des étudiants: | | | | |
| | 3 | 4 | 4 | |
| Développement et certification des compétences numériques des étudiants, notamment par les C2I (niveau 1 et 2) | 3 | 4 | 4 | Politique active de formation et de certification C2i |
| Usage de l'environnement numérique pédagogique par les étudiants | 4 | 4 | 4 | Mise à disposition des étudiants d'une plateforme pédagogique basée sur Moodle depuis septembre 2006. Cette plateforme connaît un vif succès auprès des étudiants et continue d'évoluer en même temps que Moodle et le SI de l'établissement |
| Usage de l'environnement numérique pédagogique par les enseignants | 3 | 4 | 4 | Les enseignants déposent leur cours et créent des activités pédagogiques interactives sur la plateforme pédagogique. A ce jour 5000 cours actifs. |
| Formation à distance | 3 | 4 | 3 | La plateforme pédagogique héberge des diplômes en formation à distance. Par ailleurs une plateforme pédagogique spécifique existe pour les formations à distance. Enfin 5 MOOC ont déjà été réalisés. |
| Évaluation des dispositifs de formation | 1 | 2 | 2 | Evaluation globale des dispositifs (formation). Des évaluations ponctuelles existent par ailleurs dans les cours sur la plateforme pédagogique. |

| Thèmes | Situation 2015 | Situation 2016 | Cible | Observations 2016 |
|---|----------------|----------------|----------|---|
| Thème 4 : La politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation (et la culture scientifique et technique) | | | | |
| | 3 | 3 | 4 | |
| Politique de production de ressources pédagogiques numériques | 3 | 4 | 4 | Développement de l'autonomie des enseignants dans la production des ressources. Accompagnement et production par le service TICE de l'université. |
| Démarche d'indexation et de référencement des ressources numériques | 2 | 2 | 3 | Début de la politique d'indexation menée par le service TICE, principalement sur les ressources vidéos. |
| Mise à disposition de ressources sur la plateforme pédagogique | 4 | 4 | 4 | Plateforme moodle disponible pour tous les étudiants, alimentation par le système de podcast. |
| Politique de diffusion de ressources et de valorisation de la production de l'établissement, y compris à l'international | 2 | 3 | 3 | Communication sur le site web de l'établissement et sur la webTV, publication régulière de MOOC |
| Adhésion aux UNT, production et utilisation des ressources mutualisées pour les formations de l'établissement | 3 | 3 | 4 | Participation à certaines UNT, contribution à Opencourseware |

| | | |
|-------|--|----------------------|
| IC 12 | PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS (suite) | Université de Nantes |
|-------|--|----------------------|

| Thèmes | Situation 2016 | Cible | Observations 2016 |
|--|----------------|----------|---|
| Thème 5 : le numérique au service de la recherche et de la valorisation | 3 | 4 | |
| Pilotage de la recherche par des outils adaptés | 2 | 4 | Projets de mise en place d'outils de gestion des contrats de recherche, des feuilles de temps des équipes et de pilotage budgétaire. Participation aux projets de conception d'outils de l'AMUE. Amélioration des processus de production des indicateurs de pilotage |
| Mettre à disposition des chercheurs des outils performants | 3 | 4 | Renforcement du centre de calcul, projet de mise en place d'outils de travail collaboratif pour faciliter le travail à distance entre équipes (plateforme Cloud sécurisée, réseau de salles de visio) |
| Valoriser la recherche | 3 | 4 | Production de vidéo de valorisation et de vulgarisation de la recherche, diffusion via la Web TV de l'Université et sur les réseaux sociaux |

| Thèmes | Situation 2015 | Situation 2016 | Cible | Observations 2016 |
|--|----------------|----------------|----------|--|
| Thème 6 : la conduite du changement et la politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique | 3 | 3 | 4 | |
| Structure d'appui à la pédagogie universitaire avec le numérique | 4 | 4 | 4 | Service TICE global. Pôle spécifique pour la santé. Animation d'un réseau de correspondants locaux. Collaboration avec le Service Universitaire de Pédagogie |
| Politique incitative à la réalisation de projets | 3 | 3 | 3 | Les appels à projets régionaux se sont progressivement arrêtés. Mise en place d'une incitation locale pour la production de MOOC. |
| Formation et accompagnement des enseignants et personnels dans les activités pédagogiques | 3 | 4 | 4 | Formations aux usages pédagogiques proposées aussi aux autres universités ligériennes. Formations personnalisées et fréquentes sur les outils numériques pour l'enseignement. Accompagnements personnalisés par les conseillers, les ingénieurs pédagogiques et techniciens. |
| Définition d'un référentiel enseignant intégrant les activités pédagogiques numériques | 1 | 2 | 2 | Il existe différents référencements des activités concernées sans que ce soit formalisé de manière synthétique et unique. |
| Communication et valorisation des dispositifs | 3 | 3 | 4 | Valorisation à travers des événements, un blog et le site web de l'établissement |

| | | |
|-------|------------------------------|----------------------|
| IC 13 | TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX | Université de Nantes |
|-------|------------------------------|----------------------|

| | |
|--|---|
| Action | Améliorer l'efficacité des opérateurs |
| Objectif | Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 6 (améliorer l'efficacité des opérateurs) |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|--|
| Unité de mesure | Pourcentage représentant la durée réelle d'occupation des locaux par rapport au quota horaire de référence |
| Date de la mesure | Annuelle |
| Champ de la mesure | Établissement |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|--|--|
| Nature précise des données de base et Source | Enquête annuelle sur la situation immobilière |
| Mode de calcul | <p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ; - détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives. <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U / S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles, S : nombre de ce même type de salles H : quota horaire de référence (1 120 h)</p> <p><i>A titre d'exemple : un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m²) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de :</i></p> $\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h} \text{ soit } 79\ \% \text{ pour les salles banalisées}$ <p><i>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m²) de 62 % pour ses amphithéâtres ;</i></p> <p><i>Son taux d'occupation est de : $\frac{(62\ \% \times 3\ 000\ m^2) + (79\ \% \times 5\ 100\ m^2)}{8\ 100\ m^2} = 73\ \%$.</i></p> |
| Service responsable de l'indicateur | MENESR - DGESIP |

Précisions : Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 6.3 « Taux d'occupation des locaux ». Ce taux est estimé à 72,2% en réalisation 2014 (PAP 2017) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements.

Cible 2017 à 72%. (PLF 2017).

| | | |
|-------|--------------------------------------|----------------------|
| IC 13 | TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX (suite) | Université de Nantes |
|-------|--------------------------------------|----------------------|

| Occupation des locaux | Situation actuelle (2016) | | | | Taux d'occupation attendu en 2021 |
|-----------------------|-------------------------------|------------------|---------------------|------------------------|-----------------------------------|
| | Nombre d'heures d'utilisation | Nombre de salles | Total surfaces SHON | Taux d'occupation réel | |
| Amphithéâtres | 78 040 | 81 | 23 605 | 86% | 86% |
| Salles banalisées | 588 806 | 967 | 81 072 | 54% | 60% |
| Total | | | | 62% | 65% |

Leviers d'action :

La rationalisation des surfaces s'opérera par la libération du site Joffre à Nantes vers 2020 en transférant les activités de l'IUT sur d'autres campus, la refondation du pôle santé en centre-ville aux alentours de 2025, enfin la libération du site de Gavy à Saint Nazaire grâce au regroupement sur le site d'Heinlex. Ces programmes immobiliers, traduits dans le schéma directeur immobilier et d'aménagement de l'Université de Nantes, sont autant de leviers d'actions pour améliorer les taux d'occupation actuels.

Commentaires de l'établissement :

Le patrimoine immobilier de l'Université est dispersé sur plusieurs sites (Nantes, qui comporte plusieurs campus, mais aussi La Roche-sur-Yon et St-Nazaire), ce qui ne permet pas de rentabiliser au mieux les amphithéâtres et salles banalisées. Par ailleurs un important chantier de réhabilitation et d'optimisation patrimoniale est en cours sur le site du Tertre qui permettra dès 2018 d'améliorer significativement le taux d'occupation de ce secteur géographique.

PROJ

| | | |
|-------|---|----------------------|
| IC 14 | MESURE DES EVOLUTIONS DE SURFACES IMMOBILIERES (solde en m ²) | Université de Nantes |
|-------|---|----------------------|

| | |
|----------|--|
| Action | Améliorer l'efficacité des opérateurs |
| Objectif | Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|---|
| Unité de mesure | m ² SHON |
| Date de la mesure | annuelle |
| Champ de la mesure | Surfaces immobilières recensées dans l'enquête immobilière DGESIP |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nature précise des données de base | Enquête immobilière de la DGESIP |
| Source | établissement |
| Mode de calcul | Evolution des surfaces immobilières = nombre de m ² existants - (nombre de m ² libérés + nombre de m ² nouveaux) |
| Service responsable de l'indicateur | MENESR DGESIP |

| Années | Situation existante | | | Objectifs | | |
|-------------------------|------------------------------|----------------------|--------------------------|---|--|--|
| | Dénomination bâtiment | Situation domaniale | m ² existants | Objectifs prévisionnels de m ² libérés | Objectifs prévisionnels de m ² nouveaux | Objectif d'évolution des surfaces immobilières (m ²) |
| Situation initiale 2016 | Tous bâtiments établissement | | 416 239 | | | |
| 2017 | 02_06 à 08_CUD | Syndicat Mixte | 6 837 | 6 837 | - | 0 |
| | 03_02_IGH étage 6 et 7 | Nantes Métropole | 27 851 | 4 906 | - | 22 945 |
| | 04_03_IRS2 | Etat (UN) | 0 | - | 6 329 | 6 329 |
| | 04_03_NantesBioTech | Nantes Métropole | 0 | - | 2 775 | 2 775 |
| | 05_01_IRESTE extension | Etat | 17 239 | - | 258 | 17 497 |
| | 06_34_LINA extension | Etat | 0 | - | 2 100 | 2 100 |
| | 07_04_Cafet Lettres | Etat | 142 | 142 | - | 0 |
| | 08_Arronax | GIP UN-Arronax | 808 | 808 | - | 0 |
| 2018 | 07_DOJO | Etat | 0 | - | 250 | 250 |
| | 06_07_Serres | Etat | 519 | 319 | | |
| | 03_12_Gloriette location | Personne privée | 283 | 283 | - | 0 |
| | 07_Terre bâtiment Central | Etat | 0 | - | 3 333 | 3 333 |
| 2019 | 04_Quartier de la Création | Université de Nantes | 0 | - | 3500 | 3 500 |
| | 10_Espe Angers | Etat | 5 616 | 5 616 | - | 0 |
| | 11_Espe Le Mans | Etat | 5 229 | 5 229 | - | 0 |
| | 12_Espe Laval | Etat | 6 529 | 6 529 | - | 0 |

| | | |
|-------|---|----------------------|
| IC 14 | MESURE DES EVOLUTIONS DE SURFACES IMMOBILIERES (solde en m ²) (suite) | Université de Nantes |
|-------|---|----------------------|

| Années | Situation existante Dénomination bâtiment | Objectifs Situation domaniale | Années | Objectifs | | |
|---|--|----------------------------------|----------------|---|--|--|
| | | | | Objectifs prévisionnels de m ² libérés | Objectifs prévisionnels de m ² nouveaux | Objectif d'évolution des surfaces immobilières (m ²) |
| 2020 | 02_Extension Polytech + labo CBAC | Etat | 6 980 | - | 350 + 350 | 7 680 |
| | 03_BIAS extension | Etat | 0 | - | 5 000 | 5 000 |
| | 09_19_Gavy | Etat - CCI | 9 642 | 9 642 | - | 0 |
| | 09_Regroupement Heinlex-Formation phase1 | Etat | 0 | - | 3800 | 3 800 |
| 2021 | 03_15_Joffre IUT | Etat | 11 444 | 11 444 | - | 0 |
| | 04_02_Vincent Gâche loc | Personne privée | 424 | 424 | - | 0 |
| | 06_IUT Dép INFO | Etat | 0 | - | 3 260 | 3 260 |
| Soldes | | | | -52 179 | 31 305 | -20 874 |
| Evolution des m² à l'issue du contrat | | | 416 239 | -52 179 | 31 305 | 395 365 |

Précisions :

Par m² libérés on entend les surfaces que les établissements n'occupent plus et qui ont été remises aux domaines, cédées, rendues (fin de mise à disposition ou de location) ou destinées à la démolition.

Les m² nouveaux correspondent à des surfaces nouvelles : construction neuve, extension, mise à disposition, location, acquisition...

Commentaires de l'établissement :

En 2016, l'Université de Nantes a déclaré 416 239 m² de surfaces SHON. Les prévisions de libération et de création de surfaces sur la période 2017-2021 permettent d'évaluer une baisse des surfaces de 20 874 m² en 4 ans.

Cette baisse est notamment due à la libération des sites suivants :

L'IUT Joffre en centre-ville de Nantes

Les ESPE Angers, Le Mans, Laval repris par les Universités d'Angers et du Maine.

Le Centre Universitaire Départemental à la Roche sur Yon

La Faculté de médecine dont les étages 6 et 7 sont libérés

GAVY actuellement en copropriété avec la CCI à Saint-Nazaire

Une baisse compensée par la construction de surfaces nouvelles permettant des mutualisations et des optimisations d'espace :

Bâtiment IRS 2 Nantes Biotech sur l'île de Nantes (Recherche)

Extension du LINA sur le site de la Lombarderie (Recherche)

Extension du bâtiment BIAS Pharmacie en centre-ville de Nantes (Enseignement / Administratif / Recherche)

Construction d'un bâtiment IUT Département Info sur le site de la Lombarderie (Enseignement / Administratif)

Construction d'un bâtiment permettant de regrouper les formations sur le site de Heinlex à Saint-Nazaire (Enseignement / Administratif)

A noter que la construction de la nouvelle Faculté en Santé sur l'île de Nantes, qui n'interviendrait qu'à l'horizon 2025, est essentielle pour permettre la suppression des surfaces de l'actuelle Faculté de Médecine.

INDICATEURS SPECIFIQUES DE PERFORMANCE

| | | |
|------|---|----------------------|
| IS 1 | Part des entrants dans l'établissement parmi les étudiants inscrits pour la première fois en M1 - M2 - Doctorat | Université de Nantes |
|------|---|----------------------|

| | |
|--|--|
| Action | Formation initiale et continue de niveau Master et Doctorat |
| Objectif | Répondre aux besoins de qualifications supérieures |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 2 (améliorer la réussite des étudiants), réussite en M et en D |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|---|
| Unité de mesure | Ratio en % |
| Date de la mesure | Années universitaires 2013-2014, 2014-2015 et 2019-2020 |
| Champ de la mesure | Inscrits en cursus M et D -Champ SISE universités |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|------------------------------------|---|
| Nature précise des données de base | Établissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales) Établissement d'origine des entrants en D - Effectifs d'inscrits en D |
| Source | MENESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE) |
| Mode de calcul | <p>Flux d'entrants en M1-M2</p> <p>Champ de l'indicateur : Le champ de l'indicateur est constitué des étudiants inscrits pour la première fois en M1 ou M2 l'année n / n+1. Les inscrits pour la première fois en M1 (ou M2) sont définis comme étant ceux qui ne sont pas présents en M1 (ou M2) l'année précédente. Le M1 comprend la première année de Master LMD (hors Master enseignement) et de Master ingénieur. Pour les années antérieures, il inclut également la Maîtrise et la Maîtrise IUP. Le M2 comprend la deuxième année de Master LMD (hors Master enseignement) et de Master ingénieur. Pour les années antérieures, il inclut également le DEA et le DESS.</p> <p>Définition de l'indicateur : Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits dans l'établissement l'année n / n+1. Entrants (numérateur) : étudiants de la base qui n'étaient pas inscrits dans l'établissement l'année n-1/n.</p> <p>Flux d'entrants en Doctorat :</p> <p>Champ de l'indicateur Le champ de l'indicateur est constitué des étudiants inscrits pour la première fois en Doctorat (hors Habilitation à diriger des recherches) l'année n / n+1. Les inscrits pour la première fois Doctorat sont définis comme étant ceux qui n'étaient pas inscrits en Doctorat les deux années précédentes.</p> <p>Définition de l'indicateur : Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits dans l'établissement l'année n / n+1. Entrants (numérateur) : étudiants de la base qui n'étaient pas inscrits dans l'établissement les deux années précédentes (années n-2 / n-1 et n-1 / n). Si l'établissement est une COMUE : étudiants de la base qui n'étaient pas inscrits dans un des établissements membres de la COMUE les deux années précédentes (y compris les écoles d'ingénieurs).</p> |

Données communiquées par le Ministère lors du bilan du contrat quinquennal 2012-2016.

| | Années | Total des inscriptions | Effectif de l'année hors redoublants | Étudiants non présents en n-1 | Taux |
|---|-------------------|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|-------------|
| Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1 | 2013 - 2014 | 2 844 | 2 397 | 957 | 39,9% |
| | 2014 - 2015 | 2 770 | 2 348 | 985 | 42,0% |
| | Cible 2021 | | | | 45% |
| Toutes universités | 2013 - 2014 | 139 893 | 115 467 | 48 338 | 41.9 % |
| | 2014 - 2015 | 140 304 | 116 377 | 49 465 | 42.5 % |
| | | | | | |
| Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2 | 2013 - 2014 | 2 571 | 2 297 | 967 | 42,1% |
| | 2014 - 2015 | 2 702 | 2 369 | 1 005 | 42,4% |
| | Cible 2021 | | | | 40% |
| Toutes universités | 2013 - 2014 | 132 574 | 112 696 | 42 959 | 38.1 % |
| | 2014 - 2015 | 131 986 | 112 991 | 42 084 | 37.2 % |
| | | | | | |
| Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en D | 2013 - 2014 | 1 181 | 327 | 196 | 59,9% |
| | 2014 - 2015 | 1 172 | 316 | 202 | 63,9% |
| | Cible 2021 | | | | 62 % |
| Toutes universités | 2013 - 2014 | 60 715 | 15 895 | 9 981 | 62.8 % |
| | 2014 - 2015 | 59 728 | 15 185 | 9 569 | 63 % |

| | | |
|------|---|----------------------|
| IS 1 | Part des entrants dans l'établissement parmi les étudiants inscrits pour la première fois en M1 - M2 - Doctorat (suite) | Université de Nantes |
|------|---|----------------------|

Données obtenues par l'Université de Nantes (hors ESPE)

| | Années | Total des inscriptions | Effectif de l'année hors redoublants | Étudiants non présents en n-1 | Taux |
|---|-------------|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|-------|
| Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1 | 2013 - 2014 | 3 519 | 3 174 | 1 130 | 35,6% |
| | 2014 - 2015 | 3 286 | 2 992 | 1 140 | 38,1% |
| Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2 | 2013 - 2014 | 3 233 | 2 998 | 1 082 | 36,1% |
| | 2014 - 2015 | 3 258 | 2 975 | 1 163 | 39,1% |
| Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en D | 2013 - 2014 | 342 | 342 | 222 | 64,9% |
| | 2014 - 2015 | 314 | 312 | 205 | 65,7% |

Commentaires de l'université :

La mise en place de la loi portant adaptation du second cycle de l'ESF au système LMD devrait avoir pour conséquence une diminution du taux d'étudiants non présents en n-1 pour les M2. Taux sur les doctorats fortement dépendants de la période à laquelle sera réalisée l'extraction.

L'Université de Nantes souhaite pouvoir aboutir pour 2021 à une homogénéisation des méthodes de calcul.

| | | |
|------|---------------------------|----------------------|
| IS 2 | Activités internationales | Université de Nantes |
|------|---------------------------|----------------------|

| | |
|-----------|--|
| Action | Poursuivre l'internationalisation des formations |
| Objectifs | |

Description des indicateurs

| | |
|---------------------------------------|---|
| Unité de mesure | Pourcentage |
| Date de la mesure | Année universitaire |
| Champ de la mesure | 1. Nombre de doubles diplômes, diplômes internationaux ou formation à distance à l'international 2. Recensement de toutes les inscriptions en doctorat pour une année universitaire pour lesquelles existe un accord de cotutelle avec co-encadrement de la thèse/ nombre total d'inscriptions en thèse. |
| Mode de renseignement de l'indicateur | Données fournies par l'établissement |

AUTOEVALUATION ETABLISSEMENT (source établissement)

| | 2015-2016 | Cible 2021 |
|---|-----------|------------|
| Nombre de double diplômes, diplômes internationaux ou formations à distance à l'international | 24 | 30 |
| % de thèses en cotutelle internationale et en codirection étrangère | 11% | 15% |

Leviers d'action :

- Un levier communication: Les formations ouvertes à l'international seront davantage valorisées par des outils de communication en particulier en ligne, dans le cadre de la mise en place du nouveau site web.
- Un levier financier et politique pour le soutien au développement de formations internationales auprès des enseignants-chercheurs grâce à un service de conseil et d'ingénierie de montage de formations internationales au sein de la DRI, et renforcé par les équipes opérationnelles des projets régionaux RFI, Connect Talent, ou NExT. Des dispositifs de soutien aux mobilités des enseignants, via des appels d'offre du Conseil Universitaire des Relations Internationales de l'Université, le soutien des collectivités territoriales pour l'accueil de chercheurs étrangers de renom notamment sont également mis en place et poursuivis.
- Pour le développement des co-tutelles, le levier d'action de l'établissement concerne en particulier la qualité de ses services d'accueil à travers le guichet unique d'accueil des étudiants internationaux et la Maison des chercheurs étrangers
- L'aide au montage de projets scientifiques internationaux sera également un levier pour identifier des possibilités de financements externes de thèses en co-tutelles

Commentaires de l'université :

- Le renforcement des coopérations internationales structurées ou de laboratoires internationaux participera au développement des co-tutelles internationales.

| | | |
|------|--|----------------------|
| IS 3 | Accès des personnels EC-E de l'Université de Nantes à la formation professionnelle tout au long de vie | Université de Nantes |
|------|--|----------------------|

| | |
|--|-------------------------------------|
| Action | |
| Objectif | Favoriser la transition pédagogique |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|--|
| Unité de mesure | % des personnels EC-E ayant suivi des formations |
| Date de la mesure | Année civile 2016 |
| Champ de la mesure | Ensemble de l'Université population EC-E |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|------------------------------------|---|
| Nature précise des données de base | Effectifs en personnel EC-E ayant au moins réalisé une formation / la totalité des effectifs en personnels EC-E de l'UN (hors vacataires) |
| Source | Système d'information de l'établissement (notamment Lagaf...) DRHDS et pôle GDC |
| Mode de calcul | <p><u>Part des personnels EC-E ayant bénéficié au moins d'une formation</u></p> <p>Nombre de personnels EC-E titulaires et contractuels. Donnée issue du bilan social (effectifs au 31/12/N hors vacataires).</p> <p>Nombre de personnels EC-E titulaires et contractuels ayant bénéficié au moins d'une formation au cours de l'année civile. Donnée similaire à celle mentionnée dans le Bilan Social. Donnée collectée par le pôle GDC et présentée dans le bilan social de l'Etablissement. Ces données sont issues de LAGAF (Logiciel d' Aide à la Gestion des Actions de Formation des Personnels). Toutefois, compte tenu du changement de SIRH récent, certaines données n'étaient pas présentes dans LAGAF au moment de la réalisation de la requête et ont été intégrées manuellement (données relatives à l'U.F.R. de Sciences et Techniques et celles relatives au Service Universitaire de Pédagogie)</p> <p><u>Part des EC-E formés dans le domaine de la pédagogie (innovation pédagogique, numérique) sur l'ensemble des effectifs en personnels EC-E de l'UN.</u></p> <p>Nombre de personnels EC-E titulaires et contractuels. Donnée issue du bilan social (effectifs au 31/12/N hors vacataires).</p> <p>Nombre de personnels EC-E titulaires et contractuels ayant bénéficié au moins d'une formation au cours de l'année civile dans le domaine de la pédagogie. Cette donnée a pu être obtenue en analysant l'intitulé des formations des données extraites de LAGAF et regroupe les formations relatives aux formations en anglais, à la pédagogie+ ensemble des formations dispensées par le SUP (2016 : 18 agents formés ateliers de pédagogie, pédagogie pour les primo-entrants+ ensemble des formations réalisées en sciences dédiées au numérique : support à la pédagogie).</p> |

| | | |
|------|--|----------------------|
| IS 3 | Accès des personnels EC-E de l'Université de Nantes à la formation professionnelle tout au long de vie (suite) | Université de Nantes |
|------|--|----------------------|

| | Années | Nombre de personnels EC-E de l'Université de Nantes | Nombre de personnels de l'UN ayant suivi au moins une formation | Taux |
|---|-------------------------|---|---|------|
| Part des EC-E ayant bénéficié au moins d'une formation sur l'année civile | 2016 | 2145 | 239 | 11% |
| | Cible 2021 | | | 20% |
| | | Nombre de personnels EC-E de l'Université de Nantes | Nombre d'EC-E formés dans le domaine de la pédagogie | |
| Part des EC-E formés dans le domaine de la pédagogie (innovation pédagogique, numérique) sur l'ensemble des personnels E EC de l'UN | 2016 | 2145 | 86 | 4% |
| | Cible 2021 En cumulé | | | 15 % |

-
- **Commentaires de l'université :**
- Une augmentation du nombre de personnels E et EC formés est inéluctable, et fortement souhaitée et accompagnée par l'Etablissement. Il en sera ainsi s'agissant de la formation à l'innovation pédagogique et au numérique. La démarche est d'ores et déjà grandement initiée, s'appuyant notamment sur le Centre de Développement Pédagogique - CDP et sur des initiatives de composante (démarche programme à la faculté de Sciences et techniques), ainsi que par des orientations spécifiques de l'Etablissement (ex : aide à la construction de cours en langue anglaise accompagnée par le Service Universitaire des Langues - SUL). Les maîtres de conférences nouvellement nommés bénéficient en outre d'une formation pédagogique spécifique réalisée par le SUPCDP.
- Mais au-delà, le catalogue de formation professionnelle à destination des E et EC s'enrichit d'année en année : formation en management pour les EC en situation d'encadrement (« Parcours managers » ; formation commune avec le CNRS pour les directeurs d'unités), formation pour les directeurs de thèse (dans le cadre de l'Ecole Doctorale), formation des présidents de Comité de sélection...
- Ceci est renforcé par un surcroît d'information à destination des E et EC des formations déjà existantes, et qui leur sont également destinés : sur la sécurité et plan Vigie Pirate, sur la gestion du stress et sur les RPS, sur la maîtrise des logiciels (Excel, pwp...), sur l'accueil des étudiants en situation de handicap...
- Il n'y a pas, sur cette thématique de la formation des E et EC, à établir des différences entre enseignants contractuels et titulaires
-
- **Leviers d'action :**
- En matière de formation des personnels EC-E :
- renforcement du budget formation ;
- orientation du catalogue de formation professionnelle vers les enseignants-chercheurs, avec notamment des formations en management ou formation pour les présidents de comités de sélection... ;
- accompagnement pédagogiques des EC par le SUP ;
- moyens de communication accrus à destination des E et EC sur des formations qui leur seraient dédiées.
-

| | | |
|------|--|----------------------|
| IS 4 | Accès des personnels BIATSS de l'Université de Nantes à la formation professionnelle tout au long de vie | Université de Nantes |
|------|--|----------------------|

| | |
|--|--|
| Action | |
| Objectif | Poursuivre la démarche d'accompagnement des personnels BIATSS à la formation professionnelle tout au long de vie |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|--|
| Unité de mesure | % des personnels BIATSS ayant suivi des formations |
| Date de la mesure | Année civile 2016 |
| Champ de la mesure | Ensemble de l'Université population BIATSS |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|------------------------------------|---|
| Nature précise des données de base | Effectifs en personnel BIATSS ayant au moins réalisé une formation / la totalité des effectifs en personnels BIATSS de l'UN (hors tuteurs étudiants) |
| Source | Système d'information de l'établissement (notamment Lagaf...) DRHDS et pôle GDC |
| Mode de calcul | <p><u>Part des personnels BIATSS ayant bénéficiés au moins d'une formation</u></p> <p>Nombre de personnels BIATSS titulaires et contractuels. Donnée issue du bilan social (effectifs au 31/12/N) il faut exclure les tuteurs étudiants.</p> <p>Nombre de personnels BIATSS titulaires et contractuels ayant bénéficié au moins d'une formation au cours de l'année civile. Donnée collectée par le pôle GDC et présentée dans le bilan social de l'Etablissement. Ces données sont issues de LAGAF (Logiciel d'Aide à la Gestion des Actions de Formation des Personnels)</p> |

| | Années | Nombre de personnels de l'Université de Nantes | Nombre de personnels de l'UN ayant suivi au moins une formation | Taux |
|--|------------|--|---|------|
| Part des personnels BIATSS ayant bénéficié au moins d'une formation sur l'année civile | 2016 | 1655 | 1079 | 65% |
| | Cible 2021 | | | 75% |
| | | | | |

| | | |
|------|--|----------------------|
| IS 4 | Accès des personnels BIATSS de l'Université de Nantes à la formation professionnelle tout au long de vie | Université de Nantes |
|------|--|----------------------|

- **Commentaires de l'Université :**
- La part des agents formés en 2016 a augmenté de 5% par rapport à 2015. La proportion des agents BIATSS contractuels formés est similaire à celle des BIATSS titulaires.
-
- Cette augmentation de 5 % entre ces deux années peut être expliquée par plusieurs facteurs :
 - un besoin en formation pour accompagner la mise en place de la réforme GBCP ;
 - un besoin de formation pour accompagner le changement de SIRH (formations de l'ensemble des Secrétaires Généraux de composante ; introduction du module FEVE dédié aux entretiens professionnels qui a nécessité une formation de l'ensemble des managers des sites pilotes) ;
 - développement de formations en matière d'hygiène, sécurité, santé au travail du fait de la mise en place du plan Vigipirate et de l'intérêt porté par l'Etablissement à la prévention en matière des risques psychosociaux ;
 - préparation aux concours, pour les agents titulaires comme pour les agents contractuels, avec le souci de stabiliser ces derniers.
-
- La part des agents BIATSS formés ne devrait pas diminuer dans les années à venir face aux besoins de formation induits par :
 - la volonté de l'Etablissement de contribuer à la qualité de vie au travail de ses agents en s'appuyant sur l'outil qu'est la formation : formation au management pour les encadrants ; formation aux risques psycho-sociaux ; formation visant à la sécurité et à la diminution d'accidents de trajet... ;
 - l'augmentation du nombre de demandes en matière d'accompagnement des parcours professionnels individuels ;
 - la généralisation de la formation professionnelle tout au long de la vie ;
 - le changement de système d'information en matière de scolarité, et l'essor du numérique en général ;
 - la création de la Nouvelle Université à Nantes (NUN) et la montée en compétence des pôles de formation et de recherche.
-
- **Leviers d'action :**
- En matière de formation des personnels BIATSS :
 - renforcement du budget de formation ;
 - démarche qualité sur le suivi de formation ;
 - poursuite de la volonté de stabilisation des personnels par le soutien à la préparation de concours.

| | | |
|------|---|----------------------|
| IS 5 | Recherche : Nombre d'articles scientifiques publiés par les enseignants-chercheurs de l'établissement | Université de Nantes |
|------|---|----------------------|

| | |
|--|---|
| Action | Publications scientifiques de l'UN |
| Objectif | Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international |
| Mesure du plan annuel de performance (PAP) | Programme 150 (Formations supérieures et recherche universitaire), objectif 3 (Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international) |

Description de l'indicateur

| | |
|--------------------|--|
| Unité de mesure | Nb de publications (et % de progression) |
| Date de la mesure | Années civiles* 2012-2015, puis cible à 5-6 ans (2021). <i>* valeurs de réalisation disponibles en septembre de l'année n+1 pour les publications de l'année civile n.</i> |
| Champ de la mesure | Nombre de publications scientifiques - toutes disciplines confondues et en compte de présence - produites par les enseignants-chercheurs de l'UN par année civile <u>et</u> référencées en tant que « Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées (ACL) » par la base de référence bibliométrique Web Of Science (WoS). |

Élaboration et qualités de l'indicateur

| | |
|-------------------------------------|--|
| Source : | Extérieure à l'établissement (WoS) |
| Service responsable de l'indicateur | HCERES > Observatoire des Sciences et Techniques (OST) IPERU |

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | cible 2021 | |
|--|-------|-------|-------|-------|------------|------|
| Nombre de publications (toutes disciplines)* | 1 695 | 1 867 | 2 023 | 2 108 | 3 162 | +50% |

Précisions : la mesure des publications scientifiques ne reflète pas l'intégralité des publications de l'établissement, mais une vision partielle reposant sur le périmètre de WoS qui ne prend en compte que les publications de type 'ACL' (voir la définition dans la section 'Champ de la mesure').

L'UN étant pluridisciplinaire, la représentativité des publications de l'établissement y est très variable selon les disciplines.

• Commentaires de l'Université :

Cet indicateur permettra d'illustrer le dynamisme de la politique de recherche engagée par l'établissement (en particulier au niveau des publications scientifiques).

Leviers d'action

- Amélioration du référencement des publications : politique de signature commune des publications de l'UN
- Politique ciblée d'accueil de chercheurs (Principal Investigators) de renom
- Incitations à participer intégrer les réseaux et programmes européens et internationaux
- Publier davantage en anglais et dans les journaux et revues ayant une notoriété et un facteur d'impact importants
- Développer la communication en langue anglaise

ANNEXE FINANCIERE POUR LA PERIODE 2017-2021 UNIVERSITE DE NANTES

- L'Université de Nantes qui dispose d'un volet spécifique dans le contrat de site Université Bretagne Loire recevra chaque année, conformément à l'article L 712-9 du code de l'éducation, une dotation en crédits qui comprend le montant global de la dotation de l'Etat en distinguant les montants affectés à la masse salariale, les autres crédits de fonctionnement et les crédits d'investissement.
 - Les montants affectés à la masse salariale au sein de la dotation annuelle de l'Etat sont limitatifs et assortis du plafond des emplois que l'établissement est autorisé à rémunérer.
 - L'établissement s'est fixé des objectifs, en matière d'endorecrutement des professeurs et des maîtres de conférences, conformément à l'article L 952-1-1 du code de l'éducation.
 - L'établissement s'engage à mettre en place, pendant la durée du contrat, une comptabilité analytique conformément aux articles 59 et 209 du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
- Pour l'année 2017, la dotation prévisionnelle initiale, avant application de la mise en réserve, de l'université de Nantes financée par le programme 150 « formations supérieures et recherche universitaire » et le programme 231 « vie étudiante » est la suivante :

| Dotation prévisionnelle initiale | |
|---|----------------------|
| Université de Nantes | 2017 |
| Masse salariale | 219 759 518 € |
| Fonctionnement | 24 652 090 € |
| Dotation prévisionnelle initiale | 244 411 608 € |

- Pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021, la dotation prévisionnelle de cet établissement fera l'objet d'une notification qui en précisera le montant annuel.